



Séminaire Politiques Locales de l'Habitat

DREAL Occitanie

25 juin 2026 à Toulouse

Animation : Aurélie Alquié-Corbineau



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Ouverture de la journée



Juliette DELCAMP

Directrice adjointe de
l'Aménagement,
DREAL Occitanie

Thèmes de la journée

**Comment accueillir sans
construire?**

**Quels outils pour la sobriété
foncière?**

Programme de la matinée

- 1) **Les mutations pavillonnaires** dans le contexte de sobriété foncière (30')
- 2) **Zéro Logement Vacant** (45')
- 3) **Observatoire de l'habitat et du Foncier** (60')

Programme de l'après-midi

4 ateliers:

- 1) Visite de l'exposition sur la sobriété foncière
- 2) Scénarios prospective 2050 : la sobriété foncière idéale
- 3) Atelier URBAN SIMUL'
- 4) Atelier Play zan

Début de phrase...

**Ce que je
retiens...**

**Ce que je
voudrais
creuser...**

**Ce que je ne
comprends pas
encore...**

**Ce qui me fait
réagir...**

**Ce que je
trouve drôle...**



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les mutations pavillonnaires dans le contexte de sobriété foncière

- **François LAMALLE** : chargé de mission sobriété foncière à la DREAL
- **Nadia HAMDANE** : étudiante Master 2 Urbanisme, stagiaire à la DREAL – Département Habitat Logement

Contexte de sobriété foncière : la trajectoire définie par le SRADDET Occitanie

Trajectoire du SRADDET Occitanie

« Réduire d'au moins 54,5 % la consommation d'espaces sur 2021-2030 et réussir le Zéro artificialisation nette à l'horizon 2050 »

Objectifs 2021-2030 : réduction de la consommation ENAF 2011-2020 :

-56,7 % (avec deux enveloppes de 300 ha (PER et « garantie communale »)

=> objectifs différenciés pour les 86 territoires de SCOT (ou EPCI) : de -47 % à -63 %

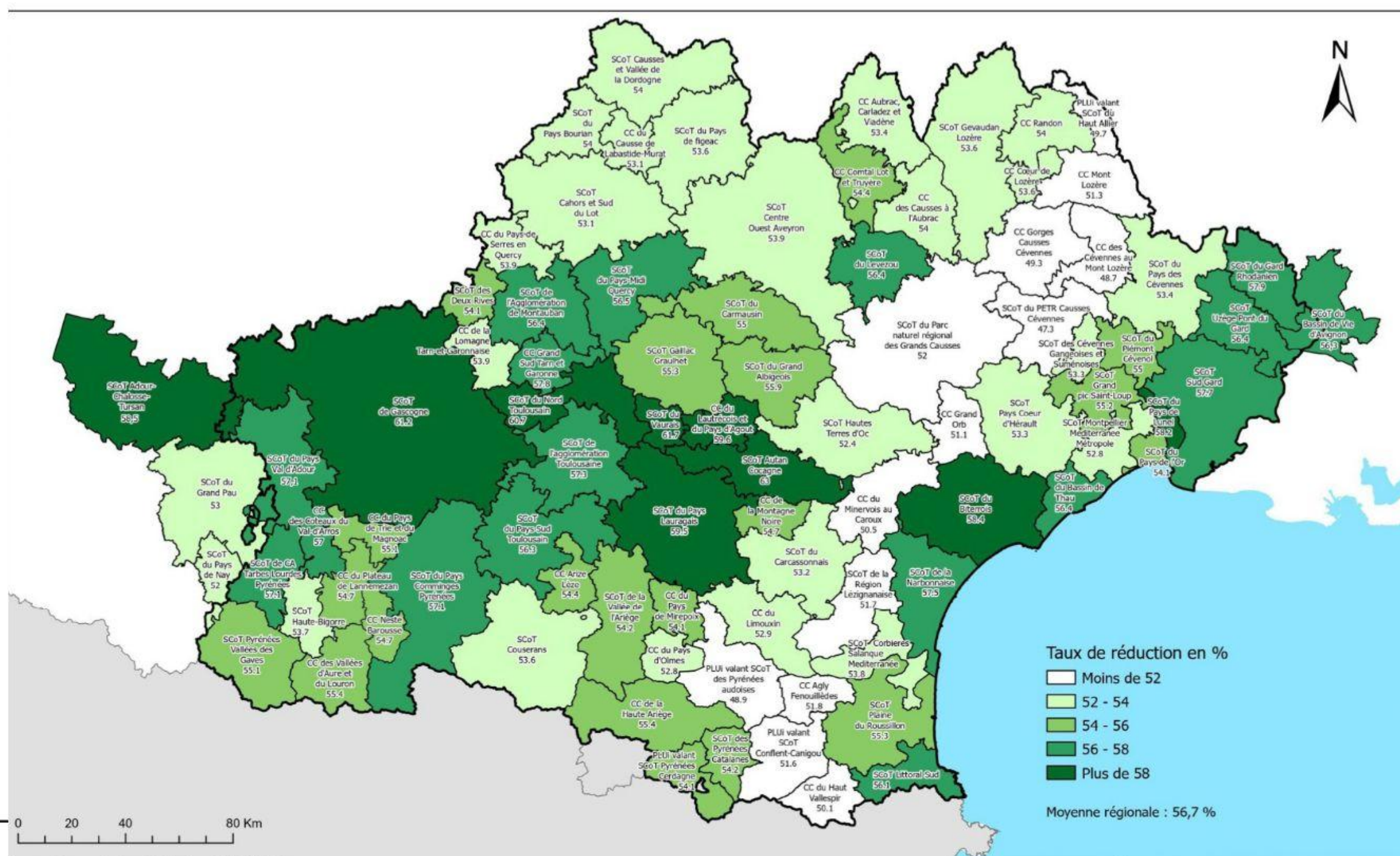
=> env. 12 000 ha à territorialiser

Objectifs post 2030 de réduction de l'artificialisation : - 30 % sur 2031-2040 puis -30 % sur 2041-2050 (par rapport aux décennies précédentes)

DREAL Occitanie – Direction de l'Aménagement



Territorialisation des objectifs de sobriété foncière pour la période 2021-2030



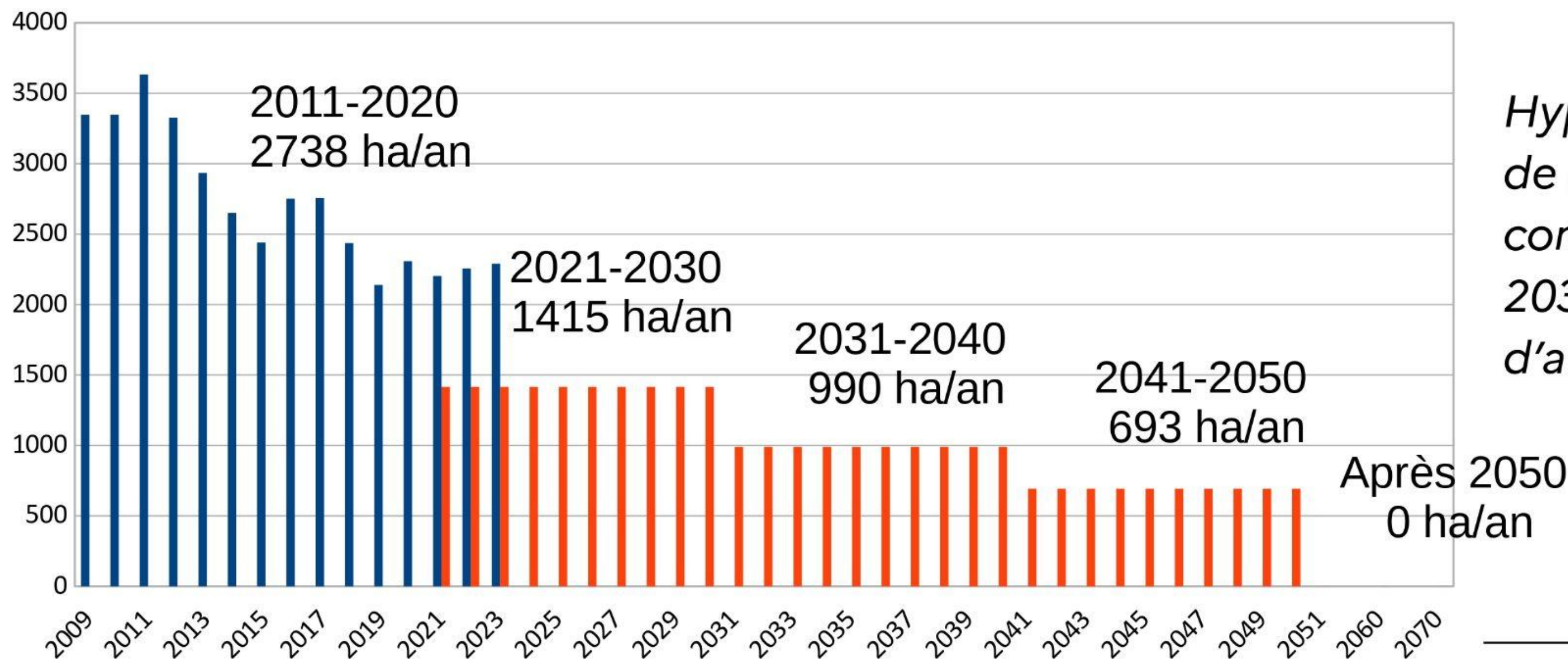
Sources : Sources : Limites administratives IGN ROUTE 500

Région Occitanie - DAI - SPAT - 28/04/2025

Contexte de sobriété foncière : projection issue de la trajectoire SRADDET

Evolution des flux de consommation d'espace (ENAF) en Occitanie

- Conso ENAF (ha) mesurée (donnée 2023)
- Trajectoire projetée (-50 % sur 2021-2030, puis -30 % sur 2031-2040 et 2041-2050)

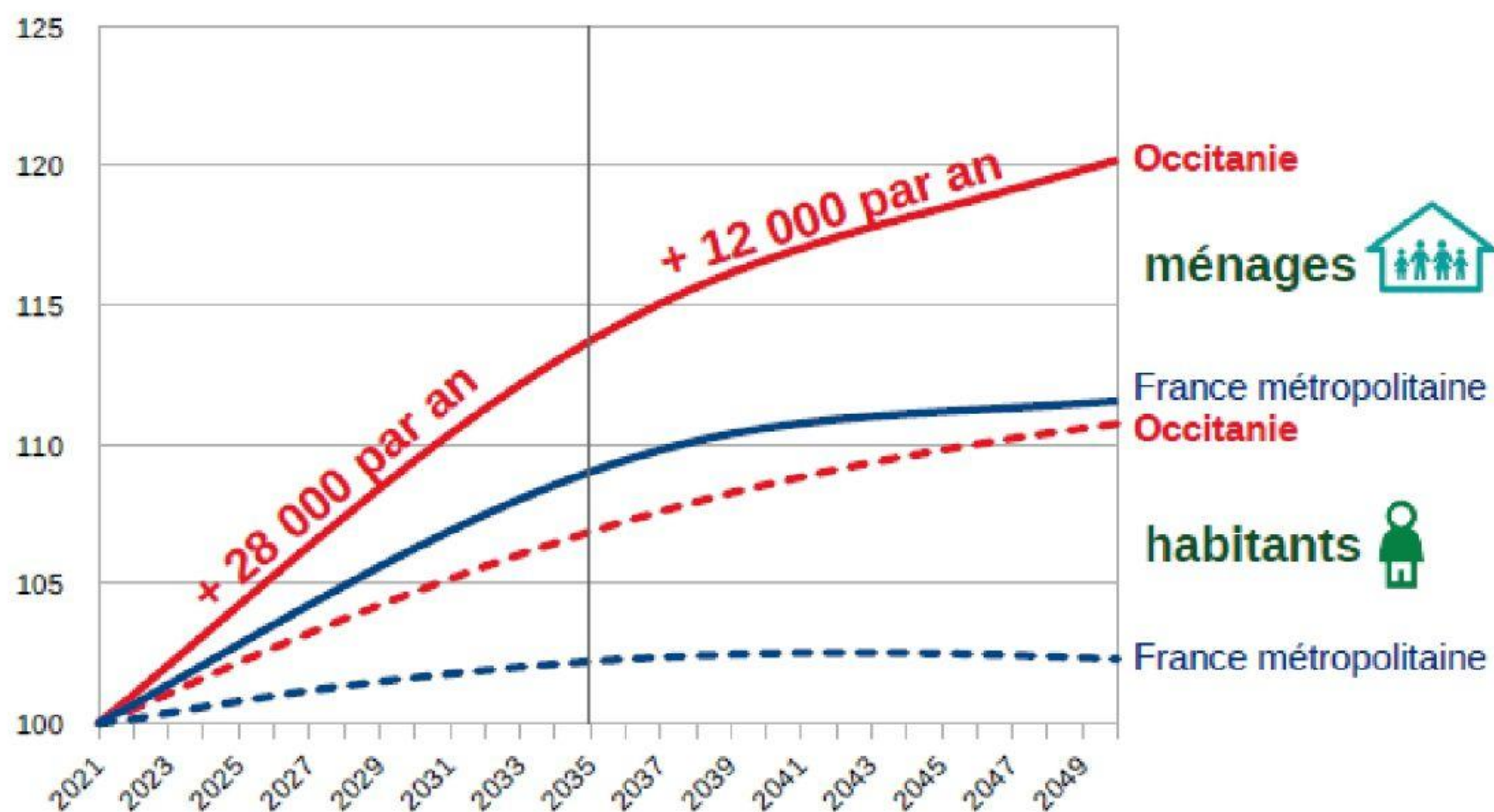


*Hypothèse : reprise
de la notion de
conso ENAF après
2030 (et non
d'artificialisation)*

Projections de populations OMPHALE (INSEE)

Entre 2021 et 2050 : + 640 000 habitants et + 570 000 ménages en Occitanie

Projection du nombre d'habitants et de ménages en Occitanie et en France métropolitaine – scénario central tendanciel



Source : Insee Omphale 2022

Scénario central des projections de population :

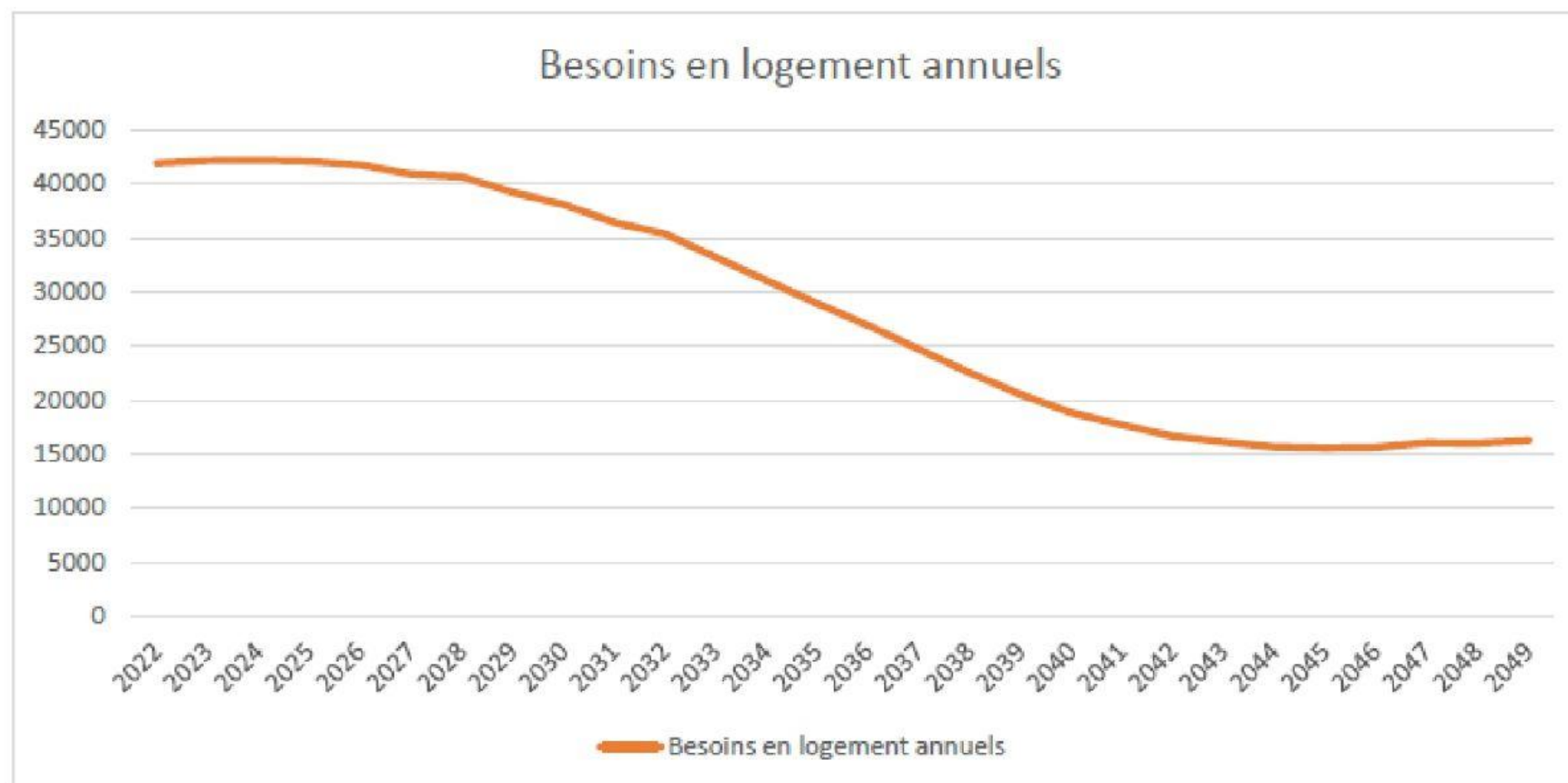
- fécondité : ICF = 1,69 en Occitanie
- poursuite gains espérance de vie mais de plus en plus réduits
- comportements migratoires 2013-2018 prolongés

Scénario tendanciel des modes de cohabitation : évolutions 2008-2018 des modes de cohabitation prolongées à l'identique jusqu'à 2030, puis à un rythme deux fois moindre jusqu'en 2050 :

- 35-74 ans : recul de la vie à deux
- seniors : recul des départs en structures collectives et de la cohabitation inter-générationnelle
- 20-34 ans : recul des couples et progression de la cohabitation parentale

Projections des besoins en logement (OTELO)

Des besoins qui diminueraient sur la période



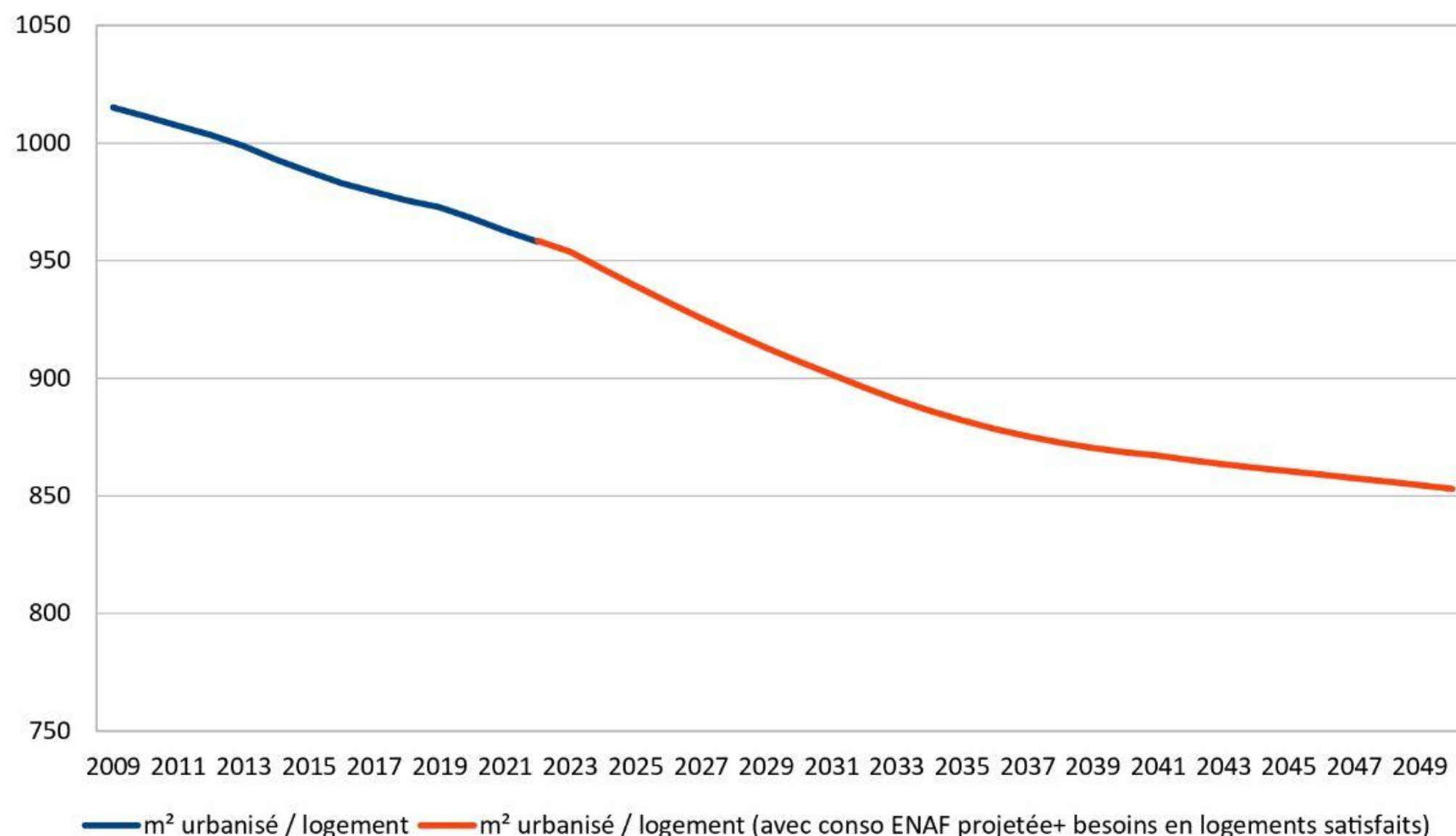
- 37 000 nouveaux logements nécessaires entre 2021 et 2035 (en moyenne par an) .

- 17 000 nouveaux logements pour satisfaire les besoins entre 2035 et 2050 (en moyenne par an) .

Rapprochement des projections : besoins en logements (OTELO) et consommation d'espaces (SRADDET)

Pour satisfaire les besoins en logement et respecter la trajectoire vers le ZAN
=> **densifier et optimiser** le foncier urbanisé (existant à 93 % en 2024)

Evolution de la surface urbanisée (tous usages) par logement



- En 2021, chaque logement correspond à une surface consommée induite de 960 m², tous usages confondus

- En 2035, l'espace consommé rapporté au nombre de logements serait de 880 m²

- En 2050 : 850 m²

L'effort de sobriété foncière serait à concentrer sur la période 2021-2035

Un levier de densification et d'optimisation du foncier urbanisé : la mobilisation des quartiers pavillonnaires

En savoir plus sur l'étude et les données précédentes

Insee Analyses Occitanie • n° 160 • Mai 2025

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/8568012>



PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

DREAL
OCCITANIE

Séminaire
Politiques Locales de l'Habitat



Mobiliser le quartier pavillonnaire pour répondre aux enjeux de sobriété foncière :

quels leviers pour produire du logement social
et de la mixité sociale

François LAMALLE - chargé de mission sobriété foncière à la DREAL

Nadia HAMDANE - étudiante Master 2 Urbanisme, stagiaire à la DREAL

CPAM – Toulouse
25 juin 2026



Axe 2 "Agir sur l'habitat existant"



Objectif 2.5 – Densifier optimiser les quartiers hors centre ancien –



Action 2.5.1 "Prendre en compte le potentiel foncier des quartiers pavillonnaires".



**Plan d'action en
faveur du logement
en Occitanie**

Décembre 2024

CONTEXTE DE STAGE

Stage 5 mois - Département Habitat-Logement de la DREAL Occitanie :

16.03 – 28.05

Benchmark et entretiens avec divers acteurs (autres DREAL, collectivités, bailleurs, associations, etc.)

29.05

Atelier Gruissan

25.06

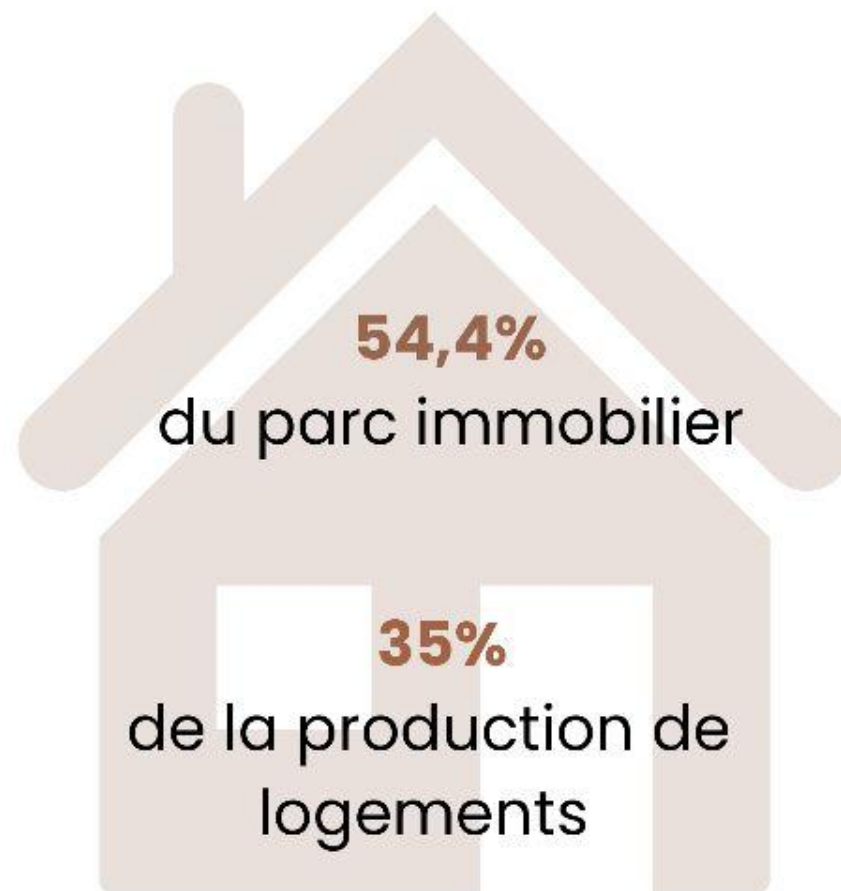
Séminaire PLH

01.06 – 29.07

Alimenter l'action 2.5.1 à partir des retours issus du groupe de travail et de la restitution de séminaire PLH

LE PAVILLONNAIRE FACE AUX ENJEUX DE SOBRIÉTÉ FONCIÈRE

La maison individuelle en chiffres



Un modèle
urbain
dominant

Des
besoins
qui
évoluent

Une forte demande de logement social

Plus de **155 600** ménages en
attente d'un logement social
en Occitanie fin 2025

De
nouveaux
enjeux



Objectif ZAN

réduire

l'artificialisation des sols

Réinvestir

les espaces
déjà urbanisés

Limiter l'étalement urbain

Comment faire évoluer les quartiers pavillonnaires pour y produire du logement social?



ATELIER DE 29.05

**Mobiliser le quartier pavillonnaire
pour répondre aux enjeux de sobriété :**
quels leviers pour produire du logement social
et de la mixité sociale ?



CONTEXTE DE L'ATELIER

L'atelier a réuni deux sessions de travail en groupes, il avait pour objectif **d'identifier les leviers de la production de logement social dans le pavillonnaire**. Trois cas territoriaux contrastés ont été soumis aux participants.

Cas n°1 — Quartier pavillonnaire dense — Agglomération de Montpellier

Quartier pavillonnaire de Castelnau-le-Lez

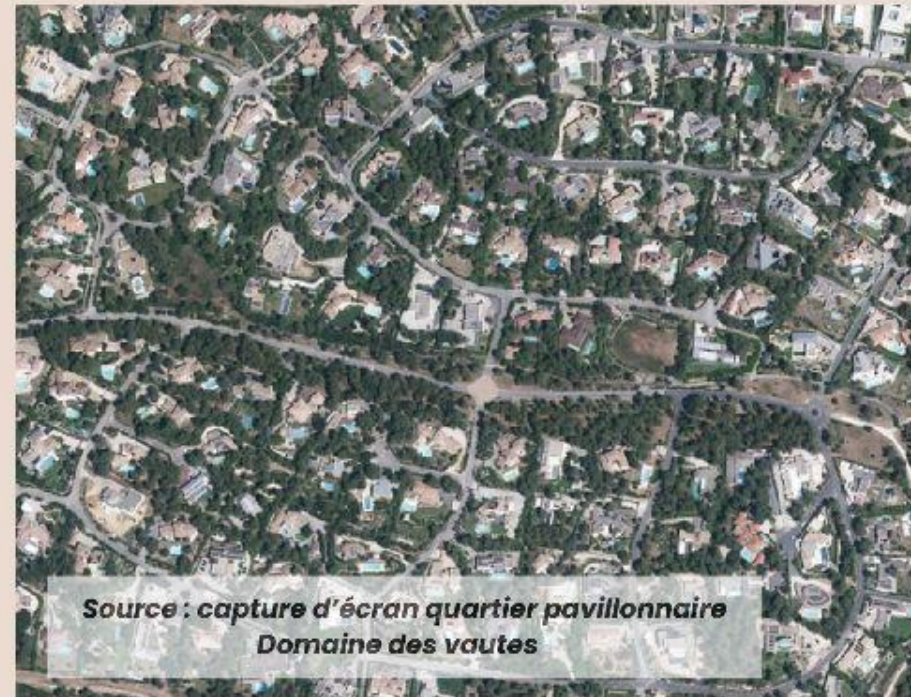


Source : capture d'écran quartier pavillonnaire dense Castelnau-le-Lez

- Parcelles petites et déjà fortement bâties
- Habitat individuel dense
- Forte pression immobilière
- Peu de foncier libre
- Bonne desserte en transports (présence

Cas n°2 — Quartier périurbain en extension – Saint Clément de – rivière

Quartier pavillonnaire Domaine des voutes



Source : capture d'écran quartier pavillonnaire Domaine des voutes

- Pavillons récents souvent de standing
- Grandes parcelles (800 à 2000 m²)
- Tissu pavillonnaire très aéré et peu dense
- Faible mixité sociale et fonctionnelle (usage résidentiel exclusif)
- Desserte en transports en commun présente mais secondaire (arrêts de bus)
- Dépendance quasi totale à la voiture

Cas n°3 — Village pavillonnaire des années 1960

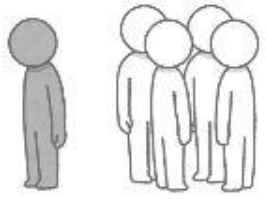
Arles



Source : capture d'écran quartier pavillonnaire

- Pavillons anciens sur parcelles moyennes à grandes
- Habitat individuel peu dense
- Vieillesse des habitants
- Grandes maisons parfois sous-occupées
- Présence de jardins et foncier mutable
- Absence de desserte en transports collectifs structurée
- Dépendance automobile importante

LES FREINS À LA PRODUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX



1. Freins sociaux et sociétaux

- Acceptation difficile du changement de forme urbaine
- Stigmatisation et idées reçues des habitants de la commune sur le logement social
- Attachement fort au modèle pavillonnaire



2. Freins réglementaires

- Règles d'urbanisme parfois restrictives (PLU)
- Complexité des divisions et des projets en diffus



3. Freins économiques

- Coûts élevés du foncier et de la construction
- Opérations souvent peu rentables



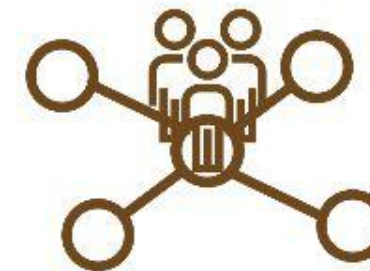
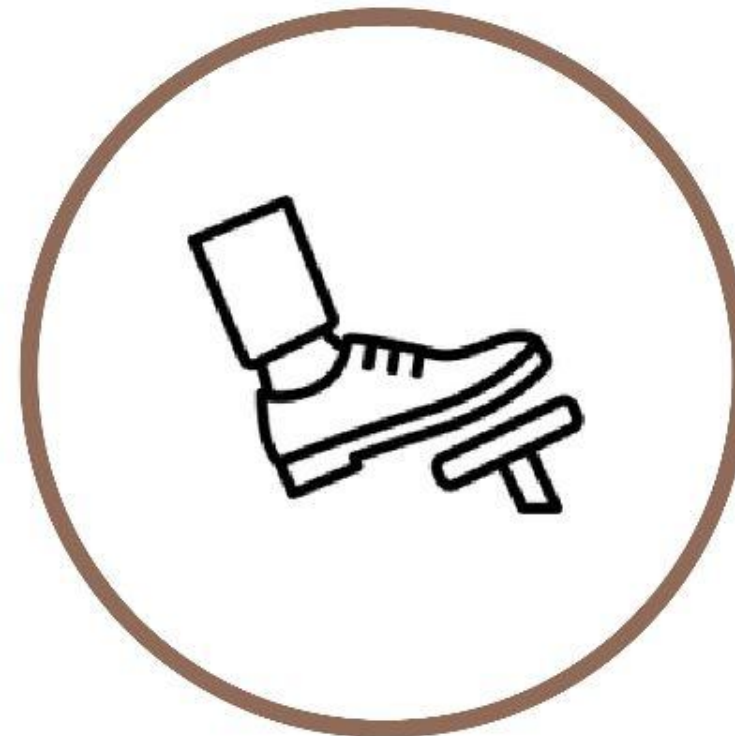
4. Freins opérationnels

- Difficulté à coordonner les acteurs
- Foncier diffus et morcelé
- Complexité globale de mise en œuvre



5. Freins politiques

- Volonté politique
- Manque de vision stratégique à long terme



6. Freins liés aux mobilités et au fonctionnement urbain

- Difficultés d'accès aux transports en commun
- Difficultés d'accès aux services et équipements
- Quartiers monofonctionnels essentiellement résidentiels

LES VISIONS PROSPECTIVES DES GROUPES À L'HORIZON 2050

- 9 groupes, 3 cas différents, une vision commune : un quartier **densifié, végétalisé** et **socialement mixte**



Une densification organisée autour des axes de mobilité.

- Collectifs, commerces et services concentrés sur les axes existants (tramway, route principale)
- Tissu pavillonnaire préservé en frange, densifié doucement sur les grandes parcelles



Une forte dimension environnementale et climatique.

- Végétalisation massive (règle des 3/30/300), gestion hydraulique, architecture bioclimatique
- Nouveaux modes d'habiter : coliving, résidences seniors, habitat partagé



Une mutation portée par le renouvellement de la population

- L'arrivée de nouveaux actifs et le développement de logements adaptés au vieillissement crée la demande qui légitime la transformation
- Un cœur de quartier vivant (commerces, services, espaces verts) comme pièce maîtresse

LES LEVIERS POUR PASSER DU RÊVE À L'ACTION



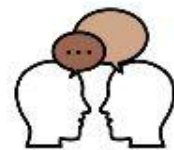
1. Renforcer la maîtrise foncière publique

- Mobiliser les outils de maîtrise foncière (EPF, droit de préemption, DUP, emplacements réservés) afin d'anticiper les disponibilités foncières et de garantir la faisabilité des opérations de logement social.



2. Adapter les documents d'urbanisme

- Faire évoluer les documents de planification (PLU, PLUi, OAP, PLH) pour permettre la densification et la production de logements sociaux.



5. Développer une stratégie de communication et de concertation

- Informer et associer les habitants pour améliorer l'acceptabilité des projets et valoriser leurs bénéfices.



3. Structurer une gouvernance partenariale durable

- Construire une gouvernance associant collectivités, EPF, bailleurs sociaux, CAUE et services de l'État afin d'assurer la continuité des projets sur le long terme.



4. Mobiliser les leviers financiers

- S'appuyer sur les dispositifs d'aide (BRS, PTZ, aides à la pierre, Fonds Verts, Anah) et sur les partenariats avec les acteurs privés.

ET MAINTENANT ?

- Ces résultats vont directement alimenter l'action 2.5.1 du Plan régional d'actions logement.

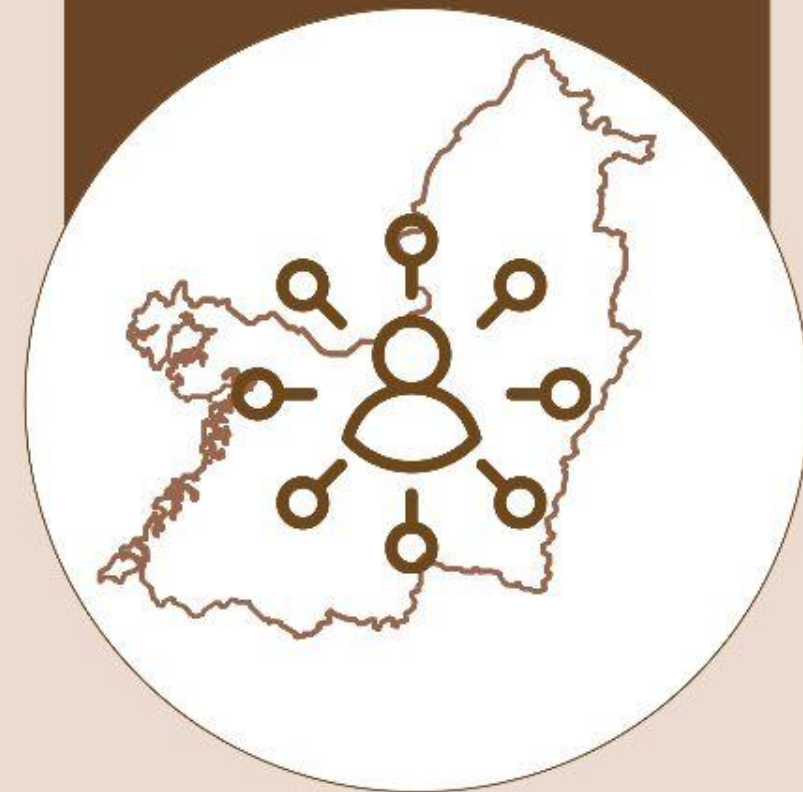
intégrer ces
leviers dans les
réflexions des
PLH



mobiliser les
collectivités
volontaires
pour des
projets pilotes



continuer à
outiller les
acteurs du
territoire.





Retrouvez le compte rendu complet de l'atelier et la synthèse ici :



CPAM – Toulouse
25 juin 2026



Merci pour votre attention

**Avez-vous
des questions ?**

Vos retours...

**Ce que je
retiens...**

**Ce que je
voudrais
creuser...**

**Ce que je ne
comprends pas
encore...**

**Ce qui me fait
réagir...**

**Ce que je
trouve drôle...**

Zéro Logement Vacant

- **Émeline FONTAS** : chargée du déploiement auprès du ministère
- **Sophie GOMEZ** : Communauté d'agglomération du Grand Cahors





MINISTÈRE
DE LA VILLE
ET DU LOGEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ZÉRO LOGEMENT VACANT

La solution numérique qui accompagne les territoires
dans la lutte et la prévention de la vacance

Présentation ZLV - Juin 2026

ZÉRO LOGEMENT VACANT : UNE COURTE PRÉSENTATION

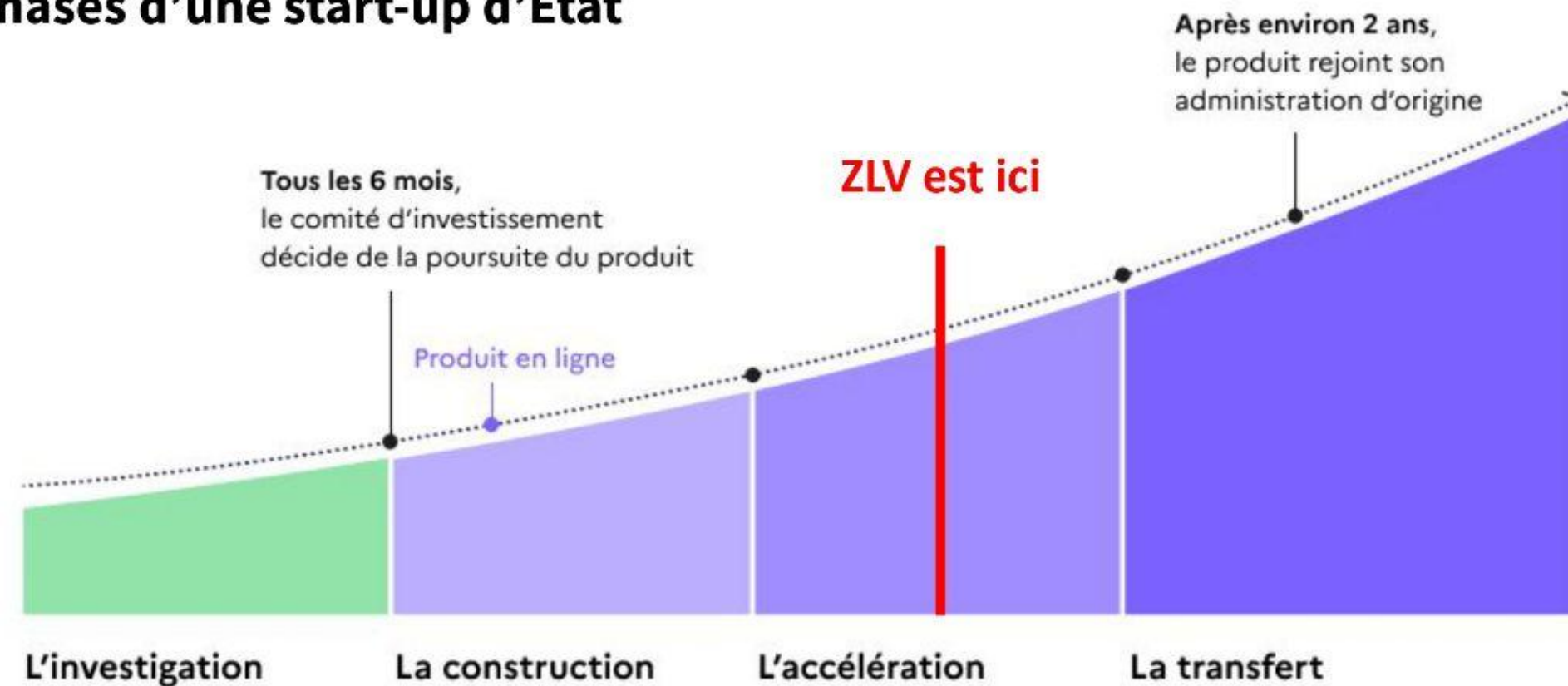
1. Qui sommes-nous ?
2. Pourquoi ZLV ?
3. Quelles sont les données utilisées dans ZLV ?
4. Concrètement, ZLV, qu'est-ce que c'est ?
5. Quelles sont les possibilités de collaboration ?
6. Quel accompagnement ?
7. Comment créer un compte ZLV ?

1 - QUI SOMMES-NOUS ?

- **Un programme national** : BetaGouv 
beta.gouv.fr
- **Un incubateur** : La Fabrique Numérique du MTE pour ZLV + DHUP
- **Un objectif** : le développement d'un service public numérique
- **Une méthode** : l'amélioration continue en fonction des besoins des utilisateurs



Les 4 phases d'une start-up d'État



1 - QUI SOMMES-NOUS ?

Une équipe experte du logement
et de la donnée



Intrapreneuse (DGALN)
Peggy Mertiny



Chargé de produit
Nicolas Bisensang

**8 personnes à
temps partiel
soit 4 ETP**

Une équipe conceptrice de la
solution numérique



Développeur
Andrea Gueugnaut



Développeur
Raphaël Courivaud



Développeur
Guillaume Claverie



Designer
Lucas Jouin

Une équipe dédiée aux
collectivités, services de l'Etat et
prestataires



**Chargée de
déploiement**
Julie Guittard



**Chargée de
déploiement**
Emeline Fontas

2 - POURQUOI ZLV ?

1. Afin d'engager une démarche opérationnelle pour “aller vers” les propriétaires privés



1,35 million de logements vacants depuis plus de 2 ans

1,3 million de passoires énergétiques (F et G) dans le parc locatif privé



Une majorité de propriétaires
non-informés ou non accompagnés sur les aides existantes



Une majorité de collectivités
inactives dans la mobilisation des propriétaires

2 - POURQUOI ZLV ?

2. Afin de permettre aux collectivités et à leurs partenaires de collaborer pour une meilleure connaissance du parc privé



Une opportunité pour les collectivités de **fiabiliser la donnée fiscale**



Un moyen de **conserver ces informations dans le temps**



La possibilité de partager ces données avec les prestataires et services de l'Etat

3 - QUELLES SONT LES DONNÉES UTILISÉES DANS ZLV ?

Logements privés vacants > 2 ans issus du fichier LOVAC

Base de données LOVAC 2026 = croisement du fichier 1767BISCOM 2026 x Fichiers fonciers 2025

> extrait de la table **lovac_fil** = logements privés vacants depuis plus de 2 ans au 1er janvier 2025

- Base créée par le **Cerema** à la demande de la **DGALN**
- **Millésime 2026** “par défaut” (possibilité d’afficher les millésimes antérieurs)

Logements privés loués (occupés) issus des Fichiers Fonciers

Fichiers Fonciers 2024 = logements “En location” au 1er janvier 2023

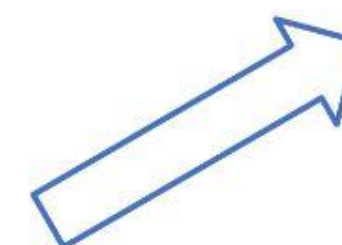
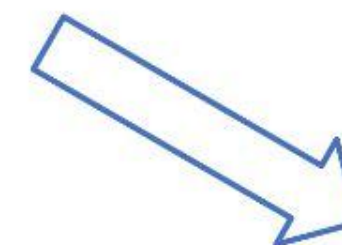
> extrait des tables **pnb0010_local** (ccthp = L) et **proprietaire_droit**

- Base créée par le **Cerema** à la demande de la **DGALN**
- **Millésime 2024** “par défaut”

Étiquettes énergétiques des logements (DPE) issues de l'ADEME

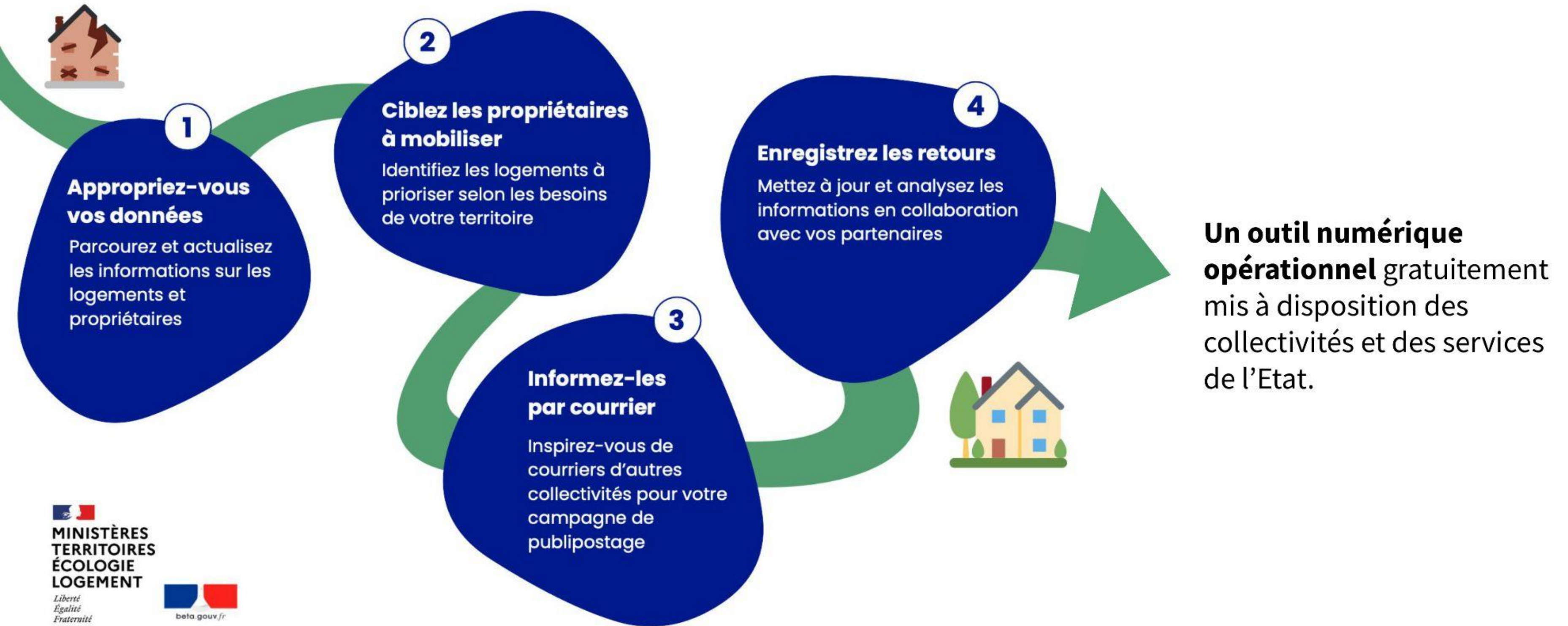
Données de l'Observatoire DPE - AUDIT de l'ADEME
> champ **etiquette_dpe**

- Base créée par l'**ADEME**
- **Millésime décembre 2025**



**Zéro
Logement
Vacant**

4 - CONCRÈTEMENT, ZLV, QU'EST-CE-QUE C'EST ?



4 - CONCRÈTEMENT, ZLV, QU'EST-CE-QUE C'EST ?

1. Les données sur ZLV sont
les plus complètes et les plus fiables

Cartographie intégrée

2. Les données peuvent être
enrichies et mises à jour sur ZLV

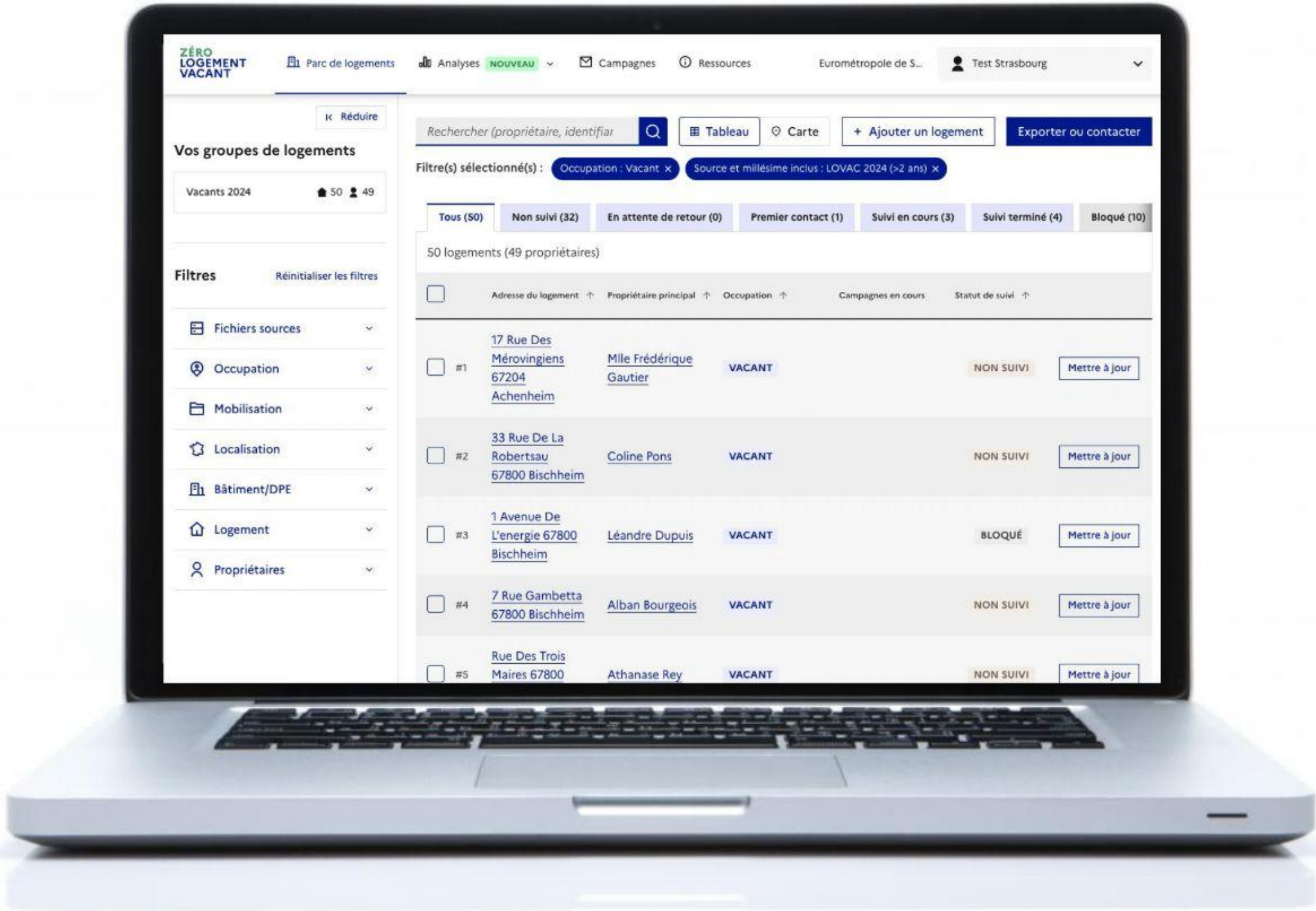
ZLV permet de :

- **Fiabiliser les données** suite à un travail de terrain
- **Indiquer les retours** des propriétaires
- **Conserver les mises à jour**, y compris lors de l'arrivée d'un nouveau millésime
- **Partager** ces données avec l'ensemble des acteurs

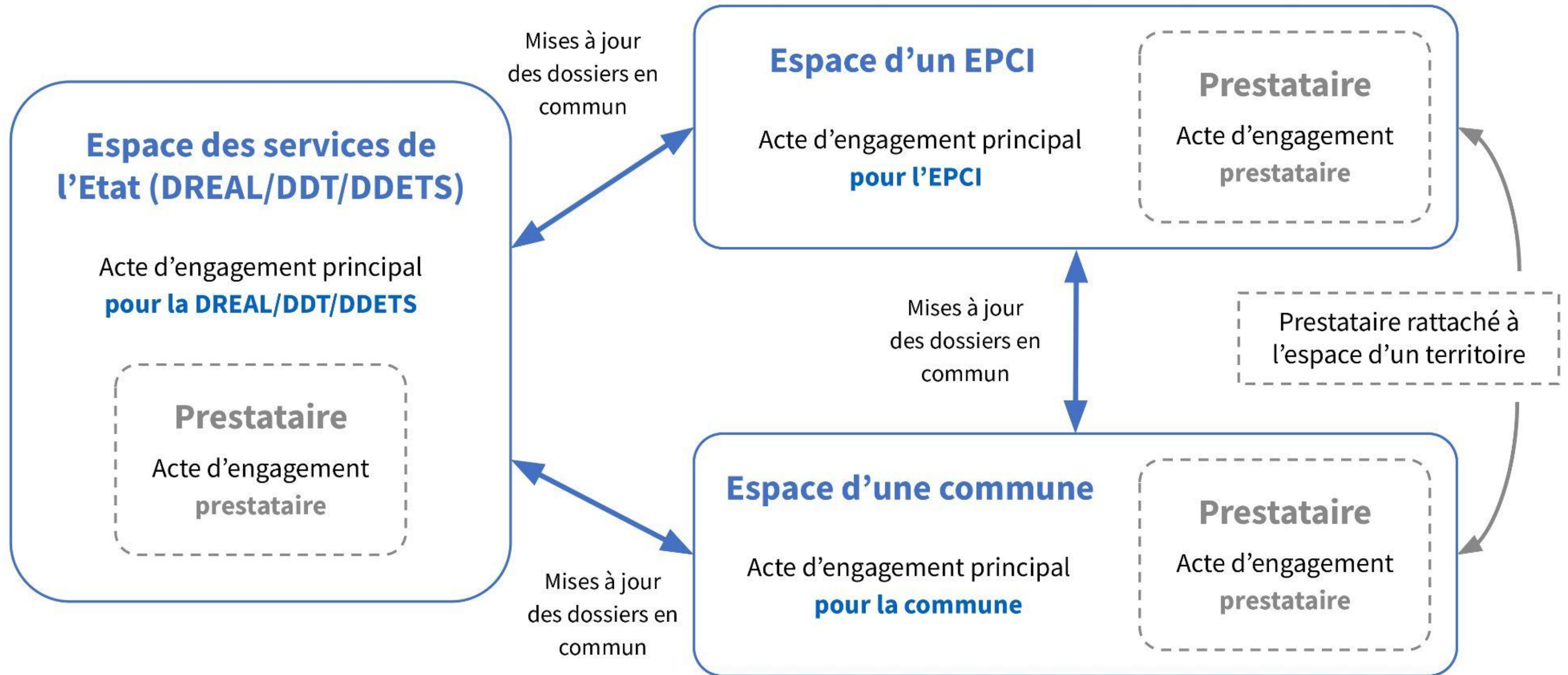


Constitution d'un
observatoire local
dynamique de la vacance

Un rapide aperçu de la solution ZLV



5 - QUELLES SONT LES POSSIBILITÉS DE COLLABORATION ?



Quels résultats ? ZLV en chiffres à date

DÉPLOIEMENT

3 020

utilisateurs et utilisatrices

1 623

structures inscrites
(collectivités, services
déconcentrés)

62 %

des communes couvertes
par un EPCI ou une commune

ACTIVITÉ

1 702

campagnes de courriers créées

182 000

logements contactés

24 494

logements avec une mise
à jour de l'occupation

IMPACT

25 244 suivi terminé

dont **7 701** logements
sortis de la vacance

618 480 m²
de surface habitable sortie
de la vacance

118 580

heures économisées pour
accéder aux données
interfacées

Quels résultats en **Occitanie**? ZLV en chiffres à date

DÉPLOIEMENT

438

utilisateurs et utilisatrices

226

structures inscrites
(collectivités, services
déconcentrés)

ACTIVITÉ

183

campagnes de courriers créées

4 307

logements **contactés**

1 860

logements avec une **mise
à jour de l'occupation**

IMPACT

959 suivi terminé

MERCI !

Contacts :

Julie : *julie.guittard.ext@beta.gouv.fr*

Emeline : *emeline.fontas.ext@beta.gouv.fr*



Zéro Logement Vacant : Retour d'expérience du Grand Cahors

DREAL Occitanie – Séminaire Politiques Locales de l'Habitat - 25 juin 2026

Sophie Gomez - Direction Habitat et Politique de la Ville – Grand Cahors

GRAND CAHORS – 72, RUE DU PRÉSIDENT WILSON
BP 80281 – 46005 CAHORS CEDEX 9
TÉL. 05 65 20 89 00
www.cahorsagglo.fr



43 000 habitants

36 communes

(25 % de la population lotoise)

Une ville centre :

Cahors, ville préfecture du Lot

21 000 habitants

26 122 logements dont

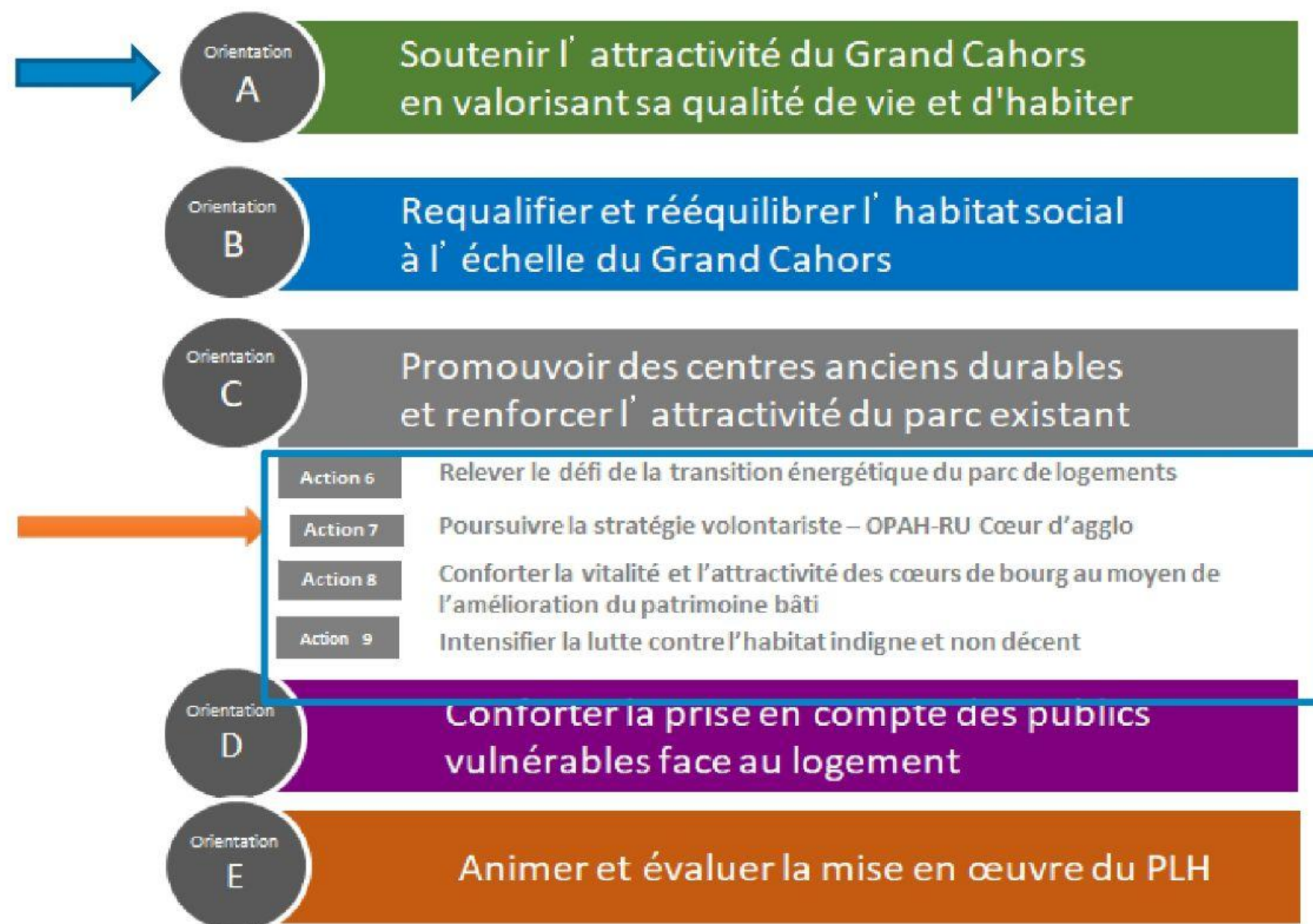
- 21 016 résidences principales
- 4609 logements locatifs
- 1113 logements vacants depuis +2 ans (LOVAC 2026 / 1298 lgts vacants LOVAC 2025)



Une politique de l'habitat ambitieuse et volontariste

Le Programme Local de l'Habitat en cours de révision : 2027-2033

Un dispositif qui s'inscrit à la fois dans les priorités du **Projet de Territoire** et du **Programme Local de l'Habitat**



Quelques données clés sur les logements vacants depuis + 2 ans :

- **1113 logts vacants depuis + 2 ans sur le Grand Cahors en 2026**
- 1247 logts vacants depuis + 2 ans sur le Grand Cahors en **2021**
- **584 logts vacants sur Cahors (LOVAC 2026)** // 855 en 2015 (FILOCOM)
- **309 logts vacants sur SPR (LOVAC 2026)** // 430 en 2015 (FILOCOM) -506 (Fichiers fonciers) 2017- 489 logts vacants depuis +2 ans fichier foncier sur SPR en 2019
- 224 logements THLV Cahors, Tour de Faure, Mercuès , St Pierre-la-feuille

La remise sur le marché des logements vacants est une priorité de la politique de l'Habitat du Grand Cahors

- Un objectif dans le cadre de la production de logement
- Lutte contre les logements vacants, les logements dégradés et la rénovation énergétique
- Revitalisation des cœurs de bourg et du centre ville de Cahors

Orientation stratégique du PLH du Grand Cahors 2018-2026



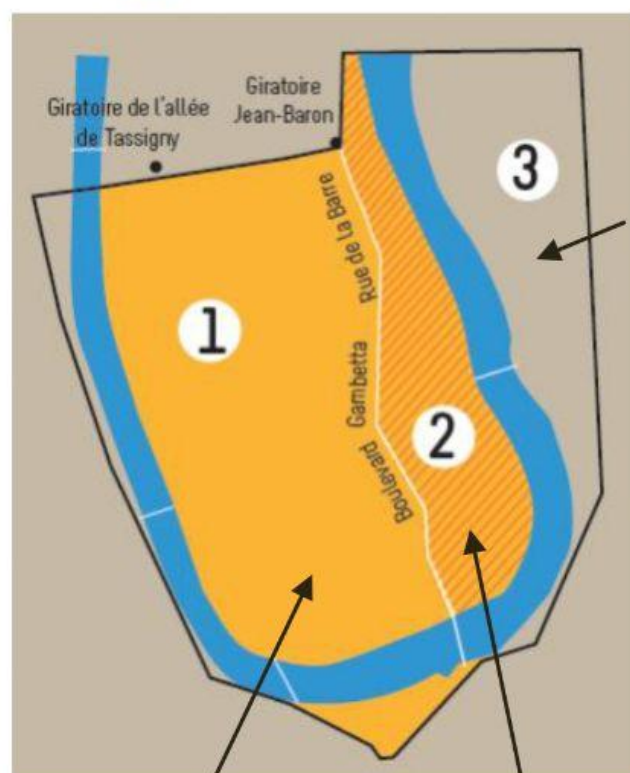
5 ORIENTATIONS STRATEGIQUES

- A** Soutenir l'attractivité du Grand Cahors en valorisant sa qualité de vie et d'habiter
- B** Requalifier et rééquilibrer l'habitat social à l'échelle du Grand Cahors
- C** Promouvoir des centres anciens durables et renforcer l'attractivité du parc existant
- D** Conforter la prise en compte des publics vulnérables face au logement
- E** Animer et évaluer la mise en œuvre du PLH

**ZÉRO
LOGEMENT
VACANT**

**référentiel dans le cadre
de la lutte contre les
logements vacants**

Mise en place en 2015 et renouvelée en 2020 dans le cadre d'Action Cœur de Ville



Les objectifs qualitatifs

- La lutte contre le logement indigne,
- La lutte contre les logements vacants,
- La lutte contre la précarité énergétique.

Les objectifs quantitatifs

- +1000 logements rénovés en 10 ans
- Dont +400 logements réhabilités avec les aides de l'Anah et/ou des collectivités

Un dispositif incitatif et coercitif



L'effet positif de l'opération dans la lutte contre le logement vacant

- ✓ Mise en place d'une prime « sortie de vacance » cumulable ou non avec les aides de l'Anah
 - **85 primes "sortie de vacance"** attribuées depuis le début de l'opération en 2015, grâce aux aides de l'OPAH-RU (primes, aides ANAH, aides partenaires)
 - **206 logements vacants remis sur le marché depuis 2015**
- ✓ **Exonération de la redevance de l'occupation du domaine public** en SPR pour les dossiers OPAH-RU
- ✓ Mise en place de la **Taxe d'Habitation sur les Logements Vacants (THLV)**
- ✓ **Le Plan national de lutte contre le logement vacant et la solution numérique ZLV**



Acta > Occitanie > Lot > Cahors

Cahors : faire du neuf avec du vieux ou comment lutter contre les logements vacants

Le ville de Cahors et d'autres acteurs luttent contre la vacance des logements. Comment ? Réhabiliter des habitations jusqu'alors non habitées. Deux logements en font l'exemple.



Maison Rue du Port du Lot 46 à Cahors (Lot)

Mise en place en 2020 pour 5 ans : 5 cœurs de bourg

Les objectifs qualitatifs

- Redynamiser les centre-bourgs,
- Lutter contre la vacance des logements,
- Améliorer les conditions d'habitabilité, de salubrité et de sécurité des logements
- Lutter contre la précarité énergétique et valoriser les matériaux bio-sourcés
- Développer une offre de logements à loyers et charges maîtrisés,
- Accompagner les personnes en situation de perte d'autonomie,
- Mettre en valeur les façades et améliorer l'environnement urbain

Les objectifs quantitatifs

- **85 logements rénovés en 5 ans**
- Dont 41 avec les aides de l'Anah et 44 avec les aides des collectivités
- 31 primes « sortie de vacance » attribuées > **35 logements sortis de la vacance**



- En 2021, le Grand Cahors est lauréat du plan national de lutte contre le logement vacant



**ZÉRO
LOGEMENT
VACANT**

- **TESTER la solution numérique « Zéro Logement Vacant » pour repérer, contacter et convaincre les propriétaires de logements vacants ainsi que suivre la remise sur le marché de ces logements ;**

- **BENEFICIER des crédits complémentaires auprès de l'ANAH pour l'ingénierie, croisement entre une analyse terrain et les données numériques.**



4 campagnes d'envoi réalisées depuis 2021 sur l'ensemble du territoire

ZÉRO
LOGEMENT
VACANT

• CAMPAGNE C1

- Périmètre : centre-ancien de Cahors SPR
- 403 lgts - 265 propriétaires
- Date d'envoi : juin 2021
- Taux de retour : 39%

• CAMPAGNE C2

- Périmètre : OPAH-RU multisites (Catus, Douelle, Laroque des Arcs, St-Géry-Vers)
- 51 lgts - 42 propriétaires
- Date d'envoi : octobre 2021
- Taux de retour : 44%

• CAMPAGNE C3

- Périmètre : OPAHRU Cahors hors SPR
- 130 lgts - 115 propriétaires
- Date d'envoi : octobre 2021
- Taux de retour : 33%

• CAMPAGNE C4

- Périmètre : Grand Cahors hors opérations programmées
- 372 lgts - 343 propriétaires
- Date d'envoi : mars 2023
- Taux de retour : 45%

Résultats de ces campagnes de courriers

Grand Cahors

- **1247 logements identifiés comme vacants** en 2021
- 765 courriers envoyés aux propriétaires de 956 logements repérés comme vacants contactés (après tri)
- **taux de réponse env 40%**

Centre-ville (OPAH-RU Cahors)

- **533 logements identifiés comme vacants** en 2021
- **380 courriers envoyés** aux propriétaires de
- **taux de réponse 35%** (retour de 113 propriétaires)
- taux de réponse de 39% sur le SPR

PHASE 2 / La démarche Territoires Démonstrateurs : Aller Vers les propriétaires bailleurs

L'élargissement de la démarche et les dispositifs innovants à tester



- **ZERO PASSOIRE ENERGETIQUE (ZPE)** : Verticale de Zéro logement vacant (ZLV), ZPE aide les collectivités à mobiliser les propriétaires bailleurs de passoires énergétiques (DPE étiquettes E, F ou G) pour les faire entrer dans un programme de rénovation énergétique.



- **BAIL RENOV** : Porté par l'ADIL et SOLIHA (dans le Lot), BAIL RENOV' est un dispositif gratuit d'information qualifiée et de sensibilisation à la rénovation et à la sobriété énergétique dédié aux propriétaires bailleurs et à leurs locataires.

- **EFG RENOVEZ** : dispositif d'information à destination des professionnels de l'immobilier (agences immobilières, agences bancaires et courtiers, notaires...).



HISTOLOGE est une plateforme qui permet de signaler des logements non décents. Disponible et déployé au niveau départemental depuis juin 2023.

PHASE 2 / La démarche Territoires Démonstrateurs : Aller Vers les propriétaires bailleurs

Les objectifs de la démarche sur le territoire



ZÉRO
LOGEMENT
VACANT



Cible : **les logements locatifs de type « passoires énergétiques »**

Périmètre : **Territoire du Grand Cahors : 36 communes**

- Envoi d'un courrier aux propriétaires de logements locatifs "passoires énergétiques" grâce à l'outil ZLV
 - 694 logements locatifs loués référencés comme « passoires énergétiques » (DPE E, F ou G)
 - Envoi d'un **courrier aux 476 propriétaires** / début octobre 2024
 - Les communes et partenaires prévenus de cet envoiDétail : OPAH-RU Cahors 456 lgts - 313 prop / OPAH-RU multisites 5 lgts - 3 prop / hors opé 224 lgts - 168 prop
- Organisation d'un atelier BAIL RENOV par l'ADIL
 - le **Jeudi 17 octobre 2024 à 18h à l'Espace Clément Marot**
 - Un succès : une trentaine de participants
- Renvoi vers **URBANIS**, pour les dispositifs OPAH-RU ou vers le Guichet Rénov' Occitanie Lot (diffus)
- Mise à jour de la base de données ZLV / ZPR suite aux retours des propriétaires
 - **Formulaire de réponse** (« passoire » ou « vacant ») joint au courrier
 - Réponse possible par courrier, mail, téléphone auprès de la Direction Habitat

ZLV : Les campagnes de courriers

Mise en œuvre de la démarche sur le territoire

Exemples de courrier et de formulaire



Direction Habitat et Politique de la Ville
Sophie GOMEZ
Chargée du parc privé
05.65.20.81.68
sgomez@grandcahors.fr

<Propriétaire ou gestionnaire>
<ADRESSE1>
<ADRESSE2>
<ADRESSE3>
<ADRESSE4>

Cahors, le 13 septembre 2024

Madame, Monsieur,

Vous êtes propriétaire d'un logement locatif situé <adresse du logement> à <Nom de la commune du logement>. Les principales caractéristiques techniques de ce logement (date de construction, matériaux, mode de chauffage, exposition, etc.) laissent à penser qu'il peut être considéré comme économe, c'est-à-dire que son étiquette énergétique correspond à une consommation excessive.

Vous le savez, l'article 160 de la Loi Climat et Résilience du 24/08/2021 prévoit l'interdiction progressive de mise en location des passoires thermiques afin de protéger les locataires des factures d'énergie trop élevées et de la précarité énergétique. En 2025, il sera interdit de louer des logements classés G, les logements classés F à partir de 2028 et enfin les logements classés E en 2034.

Dans le cas où vous seriez concernés et pour vous permettre d'anticiper, la collectivité se propose de vous accompagner.

Dans le cadre de cette loi, le ministère de la transition écologique a créé un nouveau dispositif, appelé « **Bail Renov** » afin d'informer et de conseiller **gratuitement** les propriétaires bailleurs sur les travaux de rénovation énergétique à réaliser pour sortir les logements loués du statut de « passoires énergétiques », et ainsi pouvoir continuer à les mettre en location. Un « atelier conseil », animé par l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) est donc proposé le :

Judi 17 octobre 2024 à 18h00
A la Maison des associations – Espace Clément Marot, 3 place Bessières 46000 Cahors
Salle CÔT – Rez-de-chaussée

N'hésitez pas à vous inscrire auprès de l'ADIL, au 05 65 35 25 41 (inscription gratuite) ou par courrier électronique à bailrenov46@orange.fr.

GRAND CAHORS - 72, RUE DU PRÉSIDENT WILSON
BP 80281 - 46005 CAHORS - CEDEX 9
Tél 05 65 20 89 00 - FAX 05 65 20 89 01
www.cahorsagglo.fr

05 65 20 89 00
www.cahorsagglo.fr



Si vous ne pouvez pas vous libérer ce jour-là, mais que le sujet vous intéresse, vous pouvez également appeler ce numéro, une solution « sur mesure » pourra être trouvée.

Par ailleurs, votre logement étant situé dans le périmètre d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat de renouvellement urbain (OPAH-RU), vous pourriez bénéficier des aides à la rénovation mises en place par la ville de Cahors, le Grand Cahors et leurs partenaires. Incitatives, elles favorisent la remise sur le marché de logements et le retour des familles en centre-ville. Le guide de l'OPAH-RU « Cahors Cœur d'agglo » joint à ce courrier, vous présente les différents dispositifs.

Dans ce cadre, je vous encourage vivement à prendre contact avec URBANIS, l'opérateur missionné par la collectivité au 06 15 01 19 10. Je tiens à préciser que cette prise de contact ne vous engage pas et que cet accompagnement est entièrement gratuit. Vous pouvez également m'indiquer à être recontacté en l'indiquant sur le formulaire en pièce jointe.

En espérant que ces informations vous soient utiles et que vous saisissez l'opportunité de cette démarche, je vous invite à remplir et à nous retourner le formulaire joint par voie postale ou par courrier électronique à sgomez@grandcahors.fr, en précisant que Sophie GOMEZ, chargée du parc privé, est à votre entière disposition au 05 65 20 81 68 ou à sgomez@grandcahors.fr.

Je vous remercie pour votre réponse et votre engagement, et je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes respectueuses salutations.

Le Président,
Jean-Luc MARX



Formulaire à renvoyer

- Par courrier électronique à sgomez@grandcahors.fr
- Par voie postale : Direction Habitat du Grand Cahors - 72 rue Wilson - 46000 CAHORS

Merci de renseigner ce formulaire afin que nous puissions vous recontacter pour vous proposer un accompagnement gratuit pour favoriser la revalorisation de votre logement. Ce questionnaire ne constitue pas une enquête fiscale.
Si votre logement est vacant, merci de nous faire parvenir ce formulaire en retour afin de nous permettre de mettre à jour notre base de données.

Vos coordonnées (informations sur le propriétaire)

Nom	Prénom
Adresse postale	
Courriel	
Téléphone	

- ☐ Je souhaite être recontacté par la direction de l'habitat du Grand Cahors ou par son opérateur Urbanis

Votre logement en location (identifié comme loué par l'administration fiscale)

Adresse postale du logement
Bâtiment, étage, porte
Possédez-vous plusieurs logements ? Si oui, combien ?

Mon logement est actuellement loué : ☐ OUI ☐ NON
Si oui, depuis le : Si non, pourquoi ?

Mon logement est classé en étiquette énergétique (DPE) :
☐ A ☐ B ☐ C ☐ D ☐ E ☐ F ☐ G
☐ Pas de DPE
Date du DPE :

Mon logement a besoin de travaux d'économies d'énergie ? ☐ OUI ☐ NON
Lesquels ?

- Consolidation des données sur la vacance structurelle (+ 2 ans) : un **véritable REFERENTIEL sur les logements vacants**
 - Tableau de bord de la lutte contre les logements vacants : **suivi précis de la démarche et actualisation des données**
 - Massification de la lutte contre les logements vacants – **30% d'erreurs repérées et/ou déclarées** (lgts non vacants, résidences secondaires, annexes...).
- > Vers une fiabilisation des données avec « Gérer mes biens immobiliers » ?
- **Elaboration du nouveau PLH** : partage des données avec les élus et actualisation de terrain
 - Cibler les actions à destination des propriétaires (ex: indivision, défiscalisation...)
 - Proposer un **dispositif incitatif** aux propriétaires > OPAH-RU ou Pacte

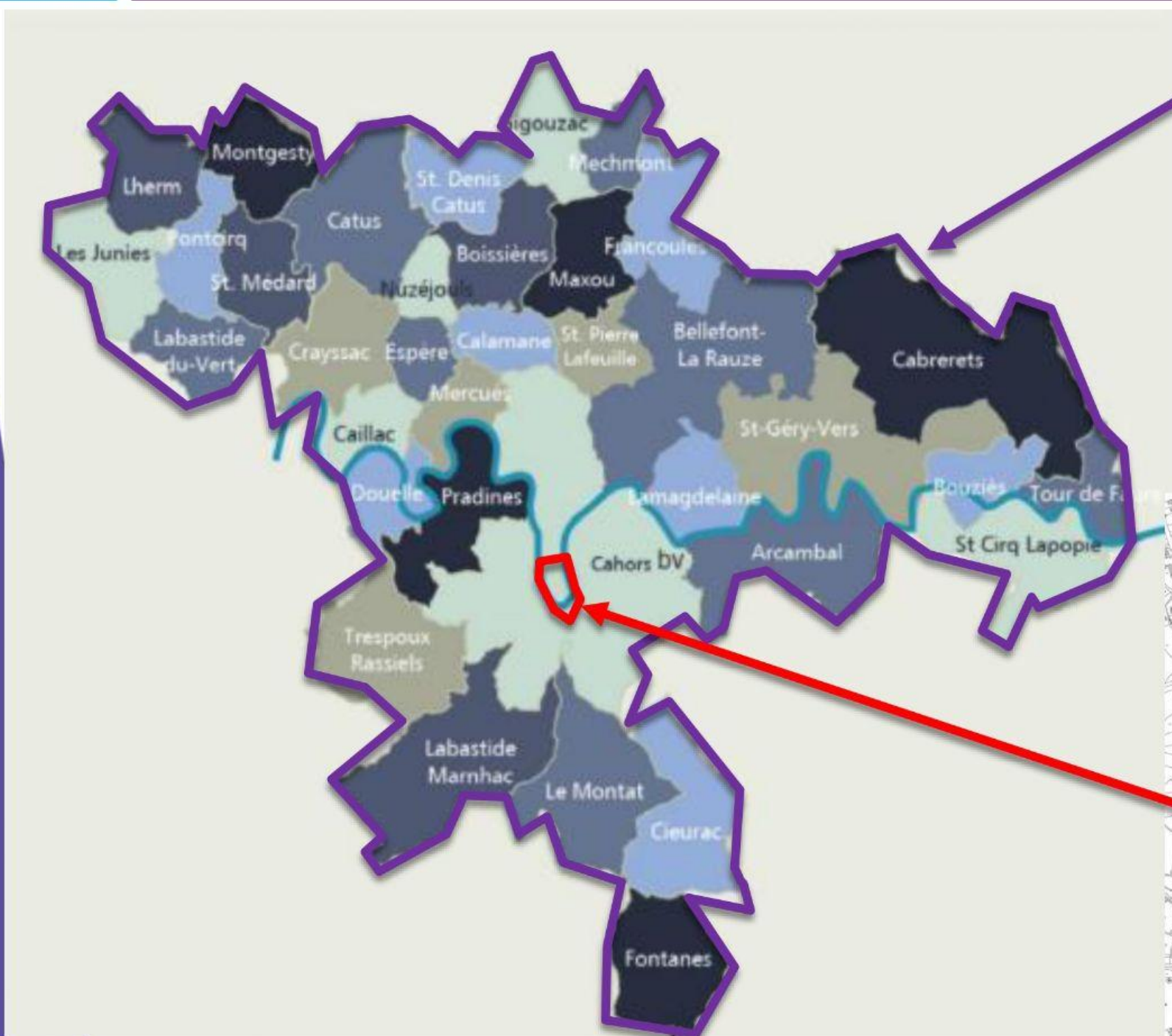
**ZÉRO
LOGEMENT
VACANT**

**référentiel dans le cadre
de la lutte contre les
logements vacants**

Les dispositifs d'amélioration de l'habitat du Grand Cahors

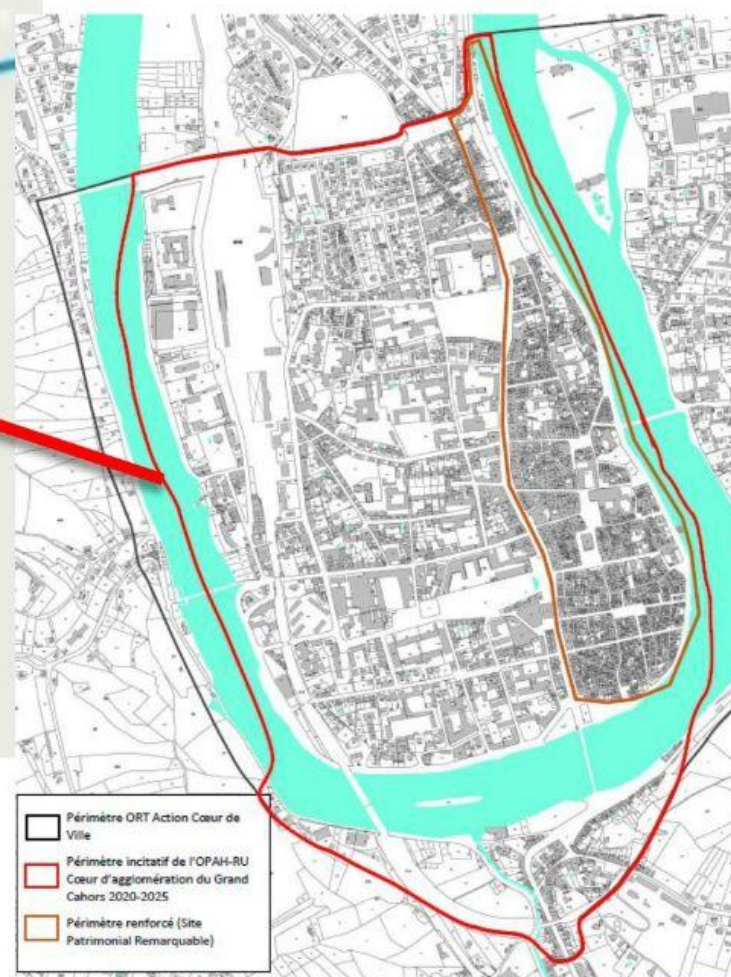
Depuis le 1er janvier 2026, l'ensemble du territoire couvert

15



Pacte Territorial France Rénov' du Grand Cahors

- 5 ans : 2025-2029
- Tout le territoire : 36 communes
- Thématiques principales : rénovation énergétique et autonomie



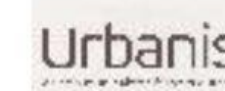
OPAH-RU Cœur d'agglo

- 5 ans : 2026-2030
- centre-ville de Cahors
- Thématiques principales : logement vacant et dégradé / copropriétés

- À partir de 2026 : nouvelles campagnes de courriers pour :
 - Les logements vacants,
 - Les locations de type « passoires énergétiques »,
 - En fonction de la localisation (commune, centre-bourg...),
 - Renvoi vers le dispositif adapté (Pacte ou OPAH-RU),
 - Renvoi vers le guichet unique ou vers des ateliers thématiques spécifiques,
- Prime « sortie de vacance » de l'Anah pour les PB (5000€) – tout le territoire du Grand Cahors est éligible
- 2025 : mise en place d'une Opération de Restauration Immobilière sur 10 immeubles du Site patrimonial Remarquable de la ville de Cahors (33 lgts concernés dont 25 vacants)



Contactez l'ADIL
05 65 20 89 45
www.cahorsagglo.fr



Merci de votre attention

Sophie Gomez
Cheffe de projets Habitat privé
Direction Habitat et Politique de la Ville
Grand Cahors / Ville de Cahors
sgomez@grandcahors.fr

Exemples d'opérations réalisées

72 rue du château-du-roi à Cahors

Réhabilitation d'un bâtiment insalubre en centre ancien – secteur prioritaire

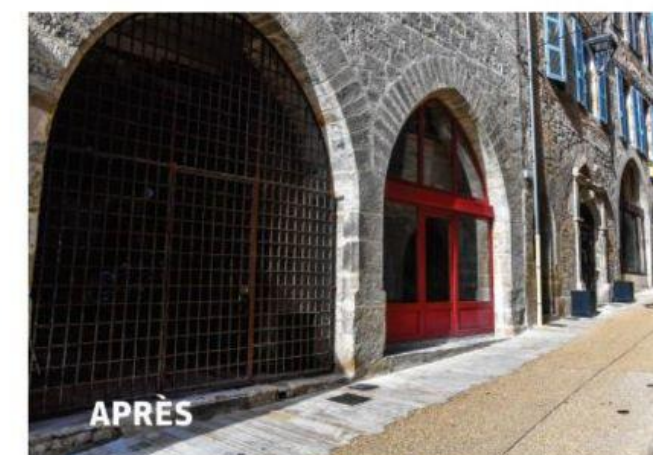


LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

- Bâtiment avec arrêté insalubrité irrémédiable sur les logements et parties communes (2012)+ péril
- DUP loi Vivien (2015)
- 8 logements T1 et T2 insalubres dont certains occupés
- Relogement en partenariat entre collectivité et bailleurs sociaux

PROJET : FAVORISER LA MIXITÉ DE FONCTION ET LA MIXITÉ SOCIALE

- Opération mixte : 3 logements avec terrasses 1 T2 de 40 m² et 2 T3 de 68 m² et commerce/galerie en rez-de-chaussée,
- Vente à un investisseur, SCI, avec cahier des charges,



Procédure d'expropriation réalisée au n° 72 de la rue



Exemples d'opérations réalisées

50 rue St James – Maison de l'éco-restauration du bâti ancien

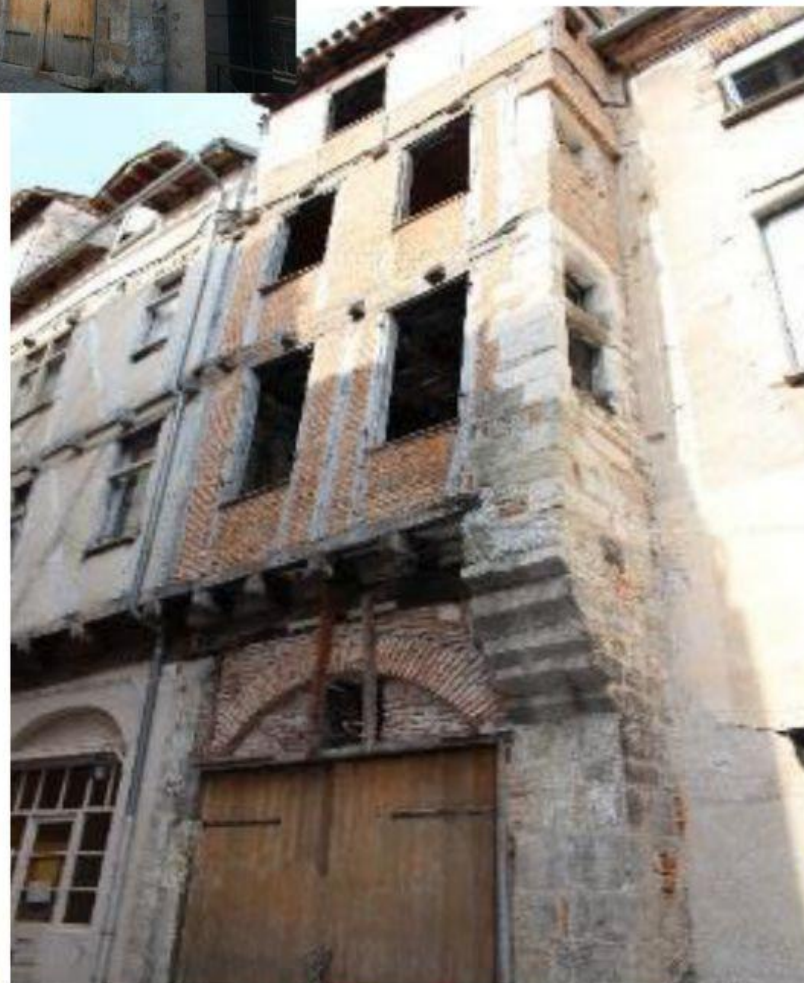


- **Fusion** de 2 immeubles en Site Patrimonial Remarquable
- **Opération mixte** : 1 local de service en Rdc/R+1, 2 logements dans les étages (T2 et T4 duplex)
- Utilisation de matériaux biosourcés et techniques d'éco-restauration du bâti ancien
- **Projet Européen** SUDOE-ENERPAT
- **MO Grand Cahors**



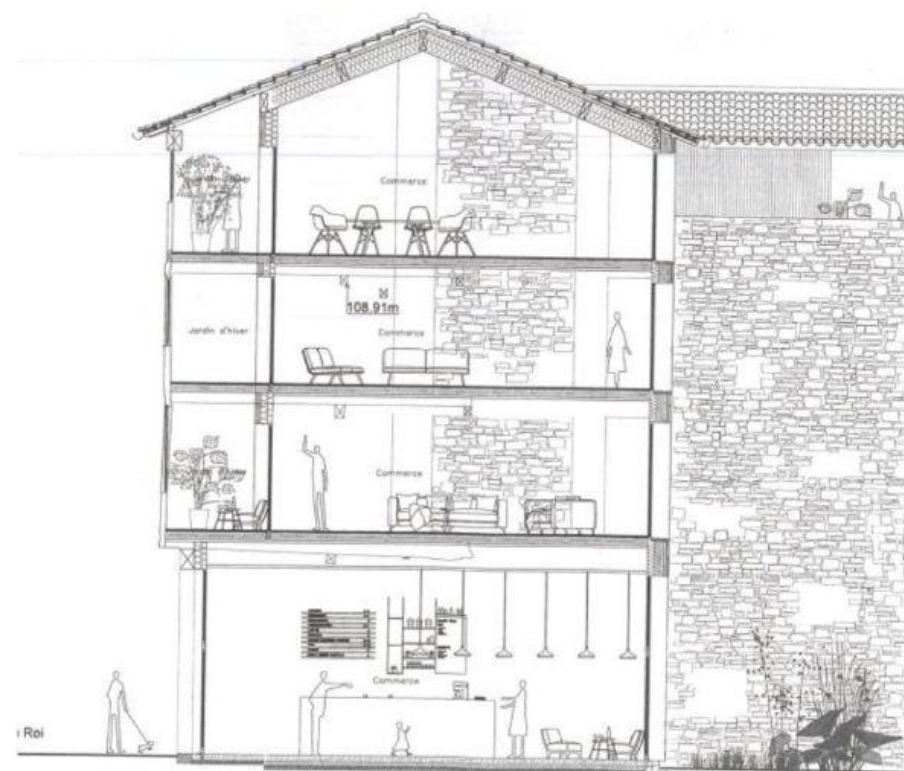
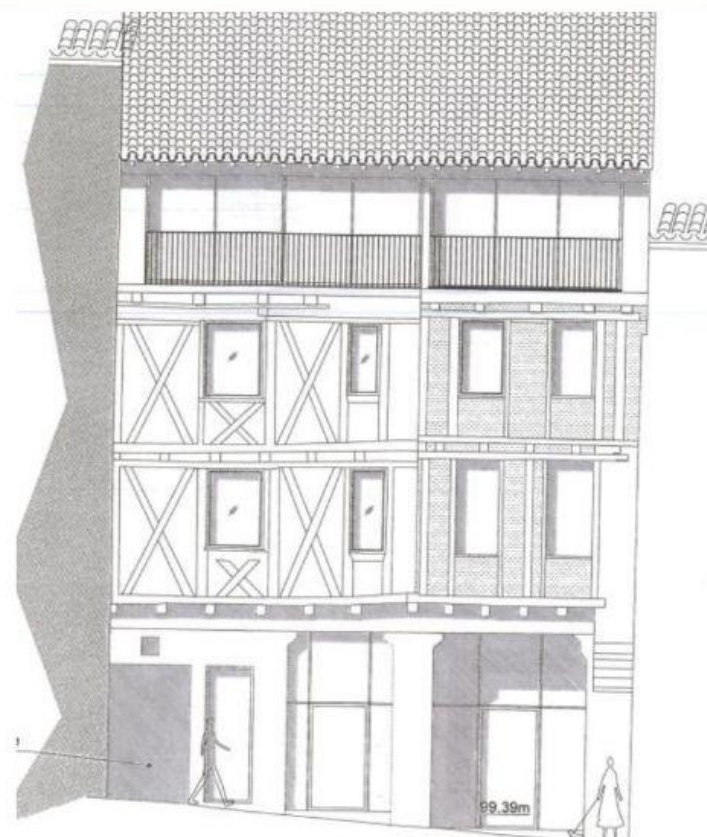
Exemples d'opérations réalisées

71-75 rue du « Château-du-Roi »

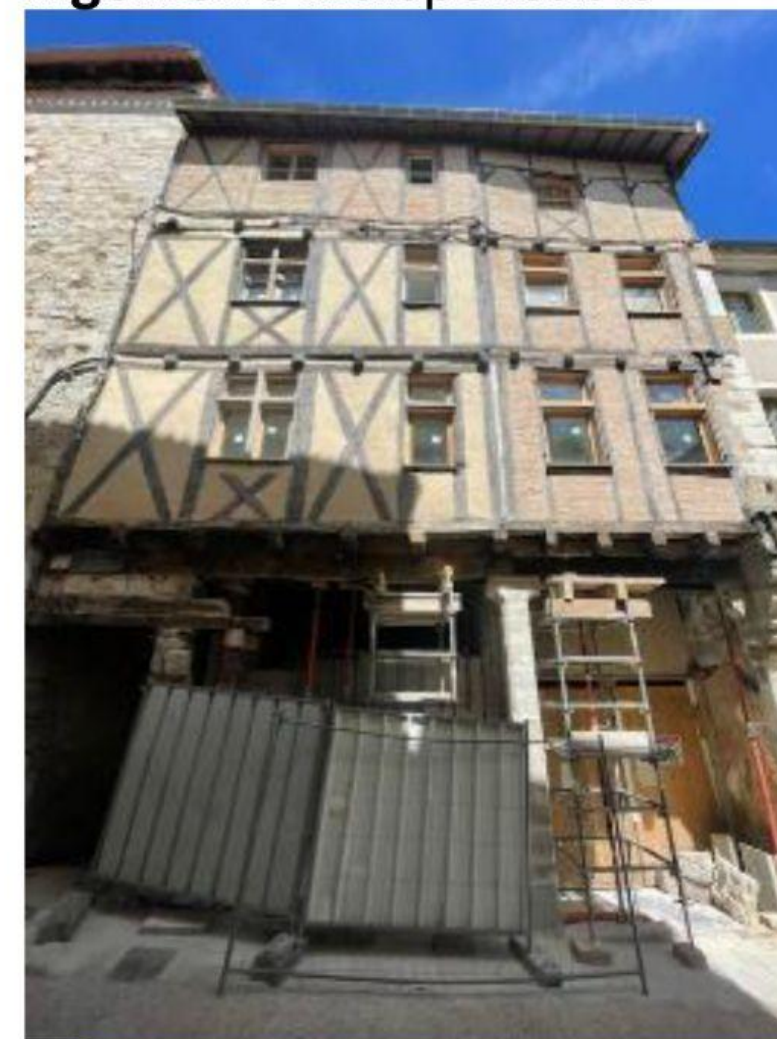


www.cahorsagglo.fr

SON



- **Fusion** de logements en Site Patrimonial Remarquable
- Dossier **RHI THIRORI**
- **3 logements familiaux**
- **MO Bailleur social**
- **Partenariat décisif et ingénierie indispensable**



Vos retours...

**Ce que je
retiens...**

**Ce que je
voudrais
creuser...**

**Ce que je ne
comprends pas
encore...**

**Ce qui me fait
réagir...**

**Ce que je
trouve drôle...**

Observatoire de l'habitat et du Foncier

- **Communauté d'agglomération du SICOVAL:** Bérengère LE GOUËT: chargée de mission Habitat
- **Carcassonne Agglo :** Thierry MASCARAQUE Vice-président et Floriane VALETTE responsable du service Habitat





Séminaire Politiques Locales de l'Habitat DREAL

**TERRE CRÉATIVE
& SOLIDAIRE**

www.sicoval.fr

25 juin 2026



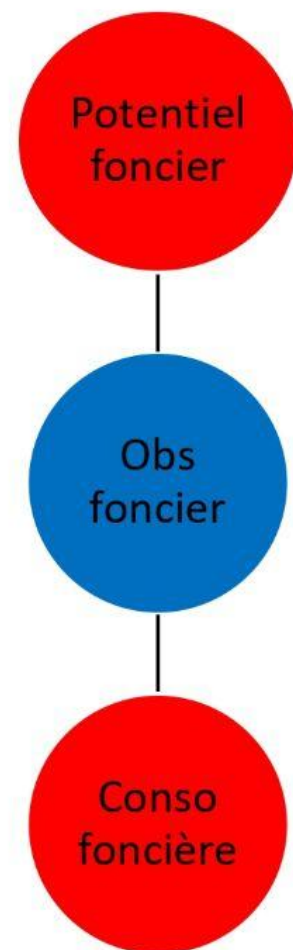
Le territoire du Sicoval



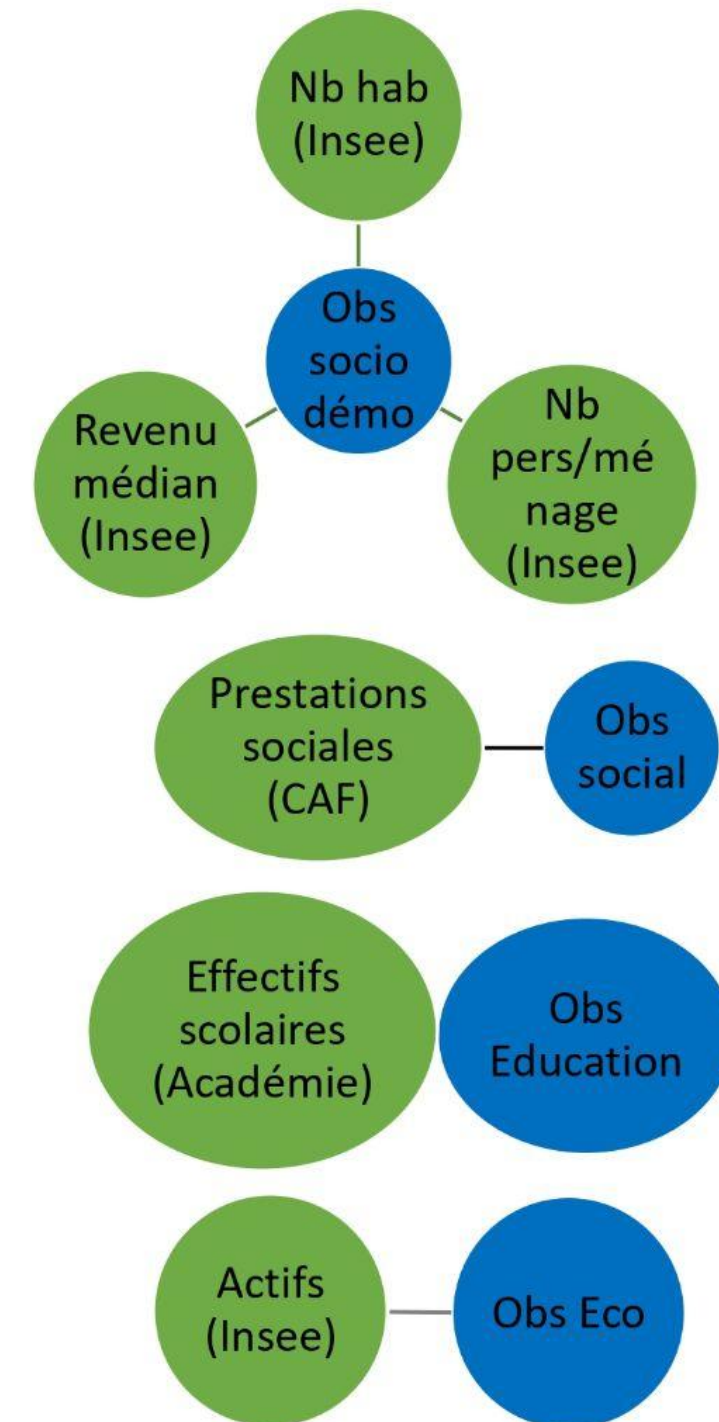


Création de l'Observatoire communautaire de l'Habitat dès 2004

- 1^{er} indicateur : suivi des logements autorisés
- Mise en œuvre progressive du suivi des différents marchés immobiliers : le logement neuf (ObserveR), le logement à la revente (Perval), les loyers dans le parc privé (Clameur puis OLL), le logement locatif social, l'accession à prix abordable, le logement aidé dans le parc privé, la demande locative sociale, le logement spécifique...
- Une thématique plus récente : le foncier avec 2 axes de travail, la consommation foncière et le potentiel foncier



Données de territoire et d'activité



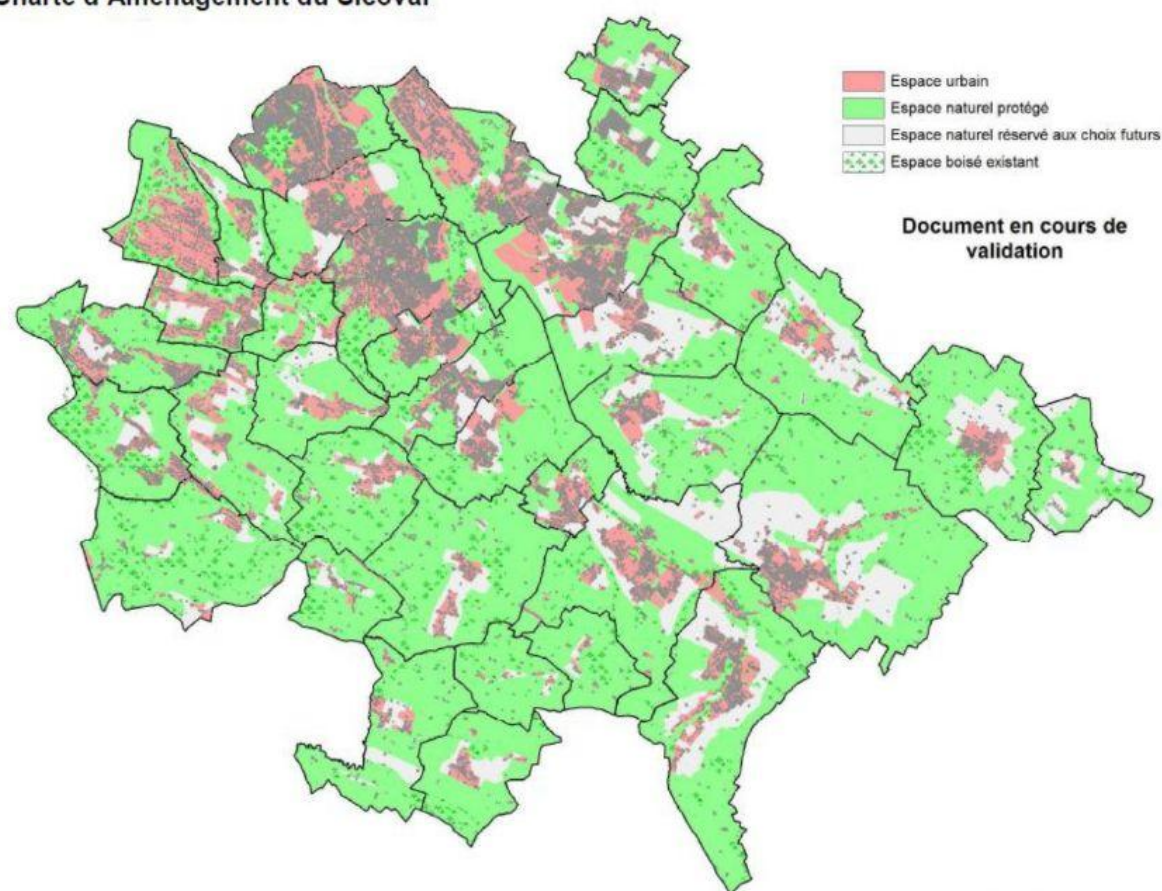
Données de territoire (contexte)

Thématique	Sous thématique	Action PLH	Objectifs	Indicateurs	Variables	Type	Observatoire	Dispo observatoire	Source	Echelle	Temporalité	Couche SIG	Utilisation principale
Population	Habitants		Accueillir 1200 habitants par an	nb hab	tranches âges composition familiale CSP soldes naturel et migratoire	Territoire	socio-démo	oui	INSEE	Sico et communes	annuelle	non	Diag PLH Etudes Diag/RP PLU
Population	Ménages			nb de pers par ménage		Territoire	socio-démo	oui	INSEE	Sico et communes	annuelle	non	Diag PLH Etudes Diag/RP PLU
Population	Revenus			revenus médian par UC		Territoire	socio-démo	oui	INSEE	Sico et communes	annuelle	non	Diag PLH Etudes Diag/RP PLU
Population	Revenus			prestations sociales	part pers couvertes par minimas sociaux nb allocataires à bas revenus	Territoire	social	oui	CAF	Sico	annuelle	non	Diag PLH Etudes Diag/RP PLU
Population	Emploi			actifs	nb d'emplois taux chômage indicateur de concentration d'emploi ?	Territoire	éco	oui	INSEE + Pôle Emploi	Sico et communes	annuelle	non	Diag PLH Etudes Diag/RP PLU
Population	Effectifs scolaires			nb élèves nb classes		Territoire	education	oui	Académie	Sico et communes	annuelle	non	Diag PLH Etudes Diag/RP PLU
Habitat	Parc existant			nb log existant	statut (RP, RS, LV) forme urbaine typologie date construction	Territoire	habitat	oui	INSEE	Sico et communes	annuelle	non	Diag PLH Etudes Diag/RP PLU
Habitat	Parc existant	Préservation de l'attractivité du parc privé existant		nb log vacants	durée vacance	Territoire	habitat	non	Lovac / CEREMA	Sico et communes		à faire ?	Diag PLH Etudes Diag/RP PLU
Habitat	Parc existant	Prévention de la déqualification des copropriétés	Poursuivre la surveillance des copropriétés	nb log en copro	nb de copro immatriculées nb de copro accompagnées nb de copro rénovées	Territoire Activité	habitat	non	Registre national des copropriétés	Sico et communes		à mäj	Evaluation annuelle PLH
Habitat	Parc existant	Préservation de l'attractivité du parc privé existant + LHI	Lutter contre la précarité énergétique et l'habitat indigne Adapter les logements au vieillissement et au handicap	nb log rénovés ANAH	statut propriétaire (PO, PB) type travaux (LHI, AVH, RE) nb signalements	Activité	habitat	non	DDT (ANAH)	Sico et communes	annuelle	non	Evaluation annuelle PLH
Habitat	Prod log		Produire 900 logements par an dont 20% LLS et 20% LAA	nb log autorisés	LLS/LAA/privé type (fam/spécifiques) forme urbaine extension/intensification opération publique	Activité	habitat	oui	Sico	Sico et communes	annuelle	à finaliser	Evaluation annuelle PLH Diag/RP PLU
Habitat	Prod log			nb log livrés		Activité	habitat	non	Sitadel	Sico et communes	annuelle	non	Evaluation annuelle PLH
Habitat	Prod log	Qualité des logements neufs		qualité log	type certification	Territoire	habitat	non	Certificateurs	Sico et communes	annuelle	non	Evaluation annuelle marché immo
Habitat	Prod log	Modes innovants		nb log innovants	type de projets	Territoire	habitat	non	à définir	Sico		non	Evaluation annuelle PLH
Habitat	LLS	Relance de l'offre en logement locatif social	Réaliser 20% de la production neuve en LLS dont 1% PLA I A, 5% PLA I, 11% PLUS et 3% PLS	nb LLS	type (fam/spécifiques) financement (PLS/PLUS/PLAI) typologie bailleur ind/coll DPE	Territoire Activité	habitat	oui	DREAL (RPLS)	Sico et communes	annuelle	existante (Habiter)	Evaluation annuelle PLH
Habitat	LLS	Relance de l'offre en logement locatif social	Atteindre 25% de LLS pour les communes SRU	nb LLS		Territoire Activité	habitat	non	DDT	Communes SRU	annuelle	non	Evaluation annuelle PLH
Habitat	LLS	Politique d'attribution		dde loc scle	typologie log provenance géo âge ddeur structure fam mutations	Activité	habitat	oui	Imhoweb	Sico et communes	annuelle	non	Evaluation annuelle PLH



La préservation du foncier : une préoccupation ancienne

Charte d'Aménagement du Sicoval

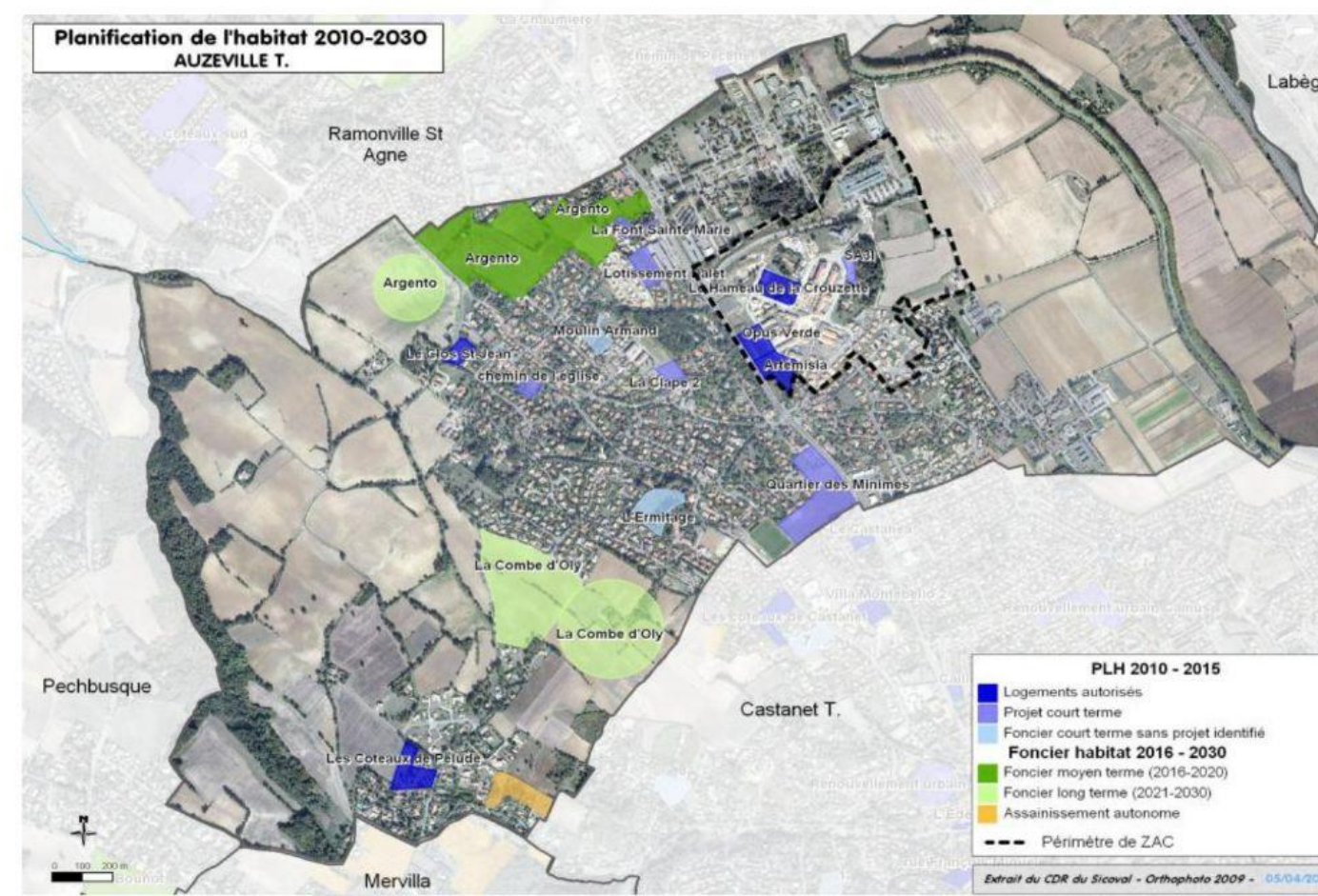


Source : Sicoval novembre 2009

La charte d'Aménagement, mise en œuvre depuis 1993, prévoit une répartition du territoire en 3 zones :

- 60% consacrés à l'agriculture et aux espaces naturels
- 20% consacrés à l'urbanisation
- 20% laissés à l'appréciation des générations futures

Conventions de territorialisation





Les démarches actuelles

- **Analyse de la consommation foncière en lien avec la production de logements**
- **Identification du potentiel foncier à vocation habitat et qualification des gisements**



Surfaces
ENAF et non-ENAF
2022

ENAF	→ 220 ha
non-ENAF	→ 95 ha



Consommation d'ENAF
effective
2009-2022



Modalités de production
des logements (livrés)
2009-2022-2025

Division parcellaire	2009-2022	→ 9 log
	2022-2025	→ 3 log
Comblement de « dent creuse »	2009-2022	→ 10 log
	2022-2025	→ 3 log
Renouvellement urbain	2009-2022	→ 3 log
	2022-2025	→ 0 log
Extension	2009-2022	→ 70 log
	2022-2025	→ 4 log



Le potentiel et les gisements fonciers : une identification en 3 étapes





Le potentiel et les gisements fonciers : une identification en 3 étapes

2/ dégrossissage du potentiel MeDispo





Le potentiel et les gisements fonciers : une identification en 3 étapes





Le travail se poursuit

- **Intégration au SIG et automatisation des ENAF, du suivi des logements autorisés et de l'OCS GE**
- **Définition des outils à mettre en place pour maîtriser les fonciers identifiés**

Reconquérir les centres anciens

Un levier de sobriété foncière pour le territoire

Carcassonne Agglo



Carcassonne Agglo

83 communes

114 000 habitants



CARCASSONNE AGGLO

☎ 04 68 10 56 00
📍 1 rue Pierre Germain - 11890 Carcassonne Cedex 9
🌐 www.carcassonne-agglo.fr

CIAIS - CARCASSONNE AGGLO SOLIDARITÉ

☎ 04 68 26 79 00
📍 1 rue Pierre Germain - 11890 Carcassonne Cedex 9
🌐 www.carcassonne-agglo.fr



Le foncier : une ressource stratégique pour

- 🏠 Accueillir de nouveaux habitants
- 🏭 Développer l'activité économique
- 🏡 Produire du logement
- 🍏! Maintenir les services de proximité

Mais il faut également préserver :

- 🌿 Les terres agricoles
- 🌱 Les espaces naturels
- 💧 Les ressources environnementales

Le changement de paradigme du ZAN

Une nouvelle trajectoire territoriale

- **PLH approuvé le 23 septembre 2023**
- **SCoT approuvé le 20 décembre 2023**
- **Objectif : 340 hectares max. consommables**
sur les 10 prochaines années
- **Réduction de 50 %** par rapport à la décennie précédente

Concilier développement et sobriété foncière

Continuer à développer le territoire autrement

Les nouveaux leviers :



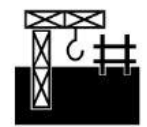
Renouvellement urbain



Reconquête des friches



Mobilisation des logements vacants



Densification maîtrisée



Optimisation du foncier économique

L'observatoire foncier

Connaître pour mieux décider

Un outil de pilotage partagé

Sources :

- Données fiscales MAGIC
- Validation par les communes

Suivi :

- consommation foncière
- évolution de la tâche urbaine
- analyse par commune
- analyse par bassin de vie

Actualisation

- Tous les 3 ans
- Dernière campagne : 2022-2024

Un territoire aux réalités contrastées

Plus de 80 communes

3 réalités :



Urbain



Périurbain



Rural

Un constat partagé en centres anciens

- vacance résidentielle structurelle (PLH : 10%)
- Délaissement
- dégradation du bâti
- fragilisation commerciale
- perte d'attractivité de la plupart des centres anciens

Une stratégie commune SCoT / PLH

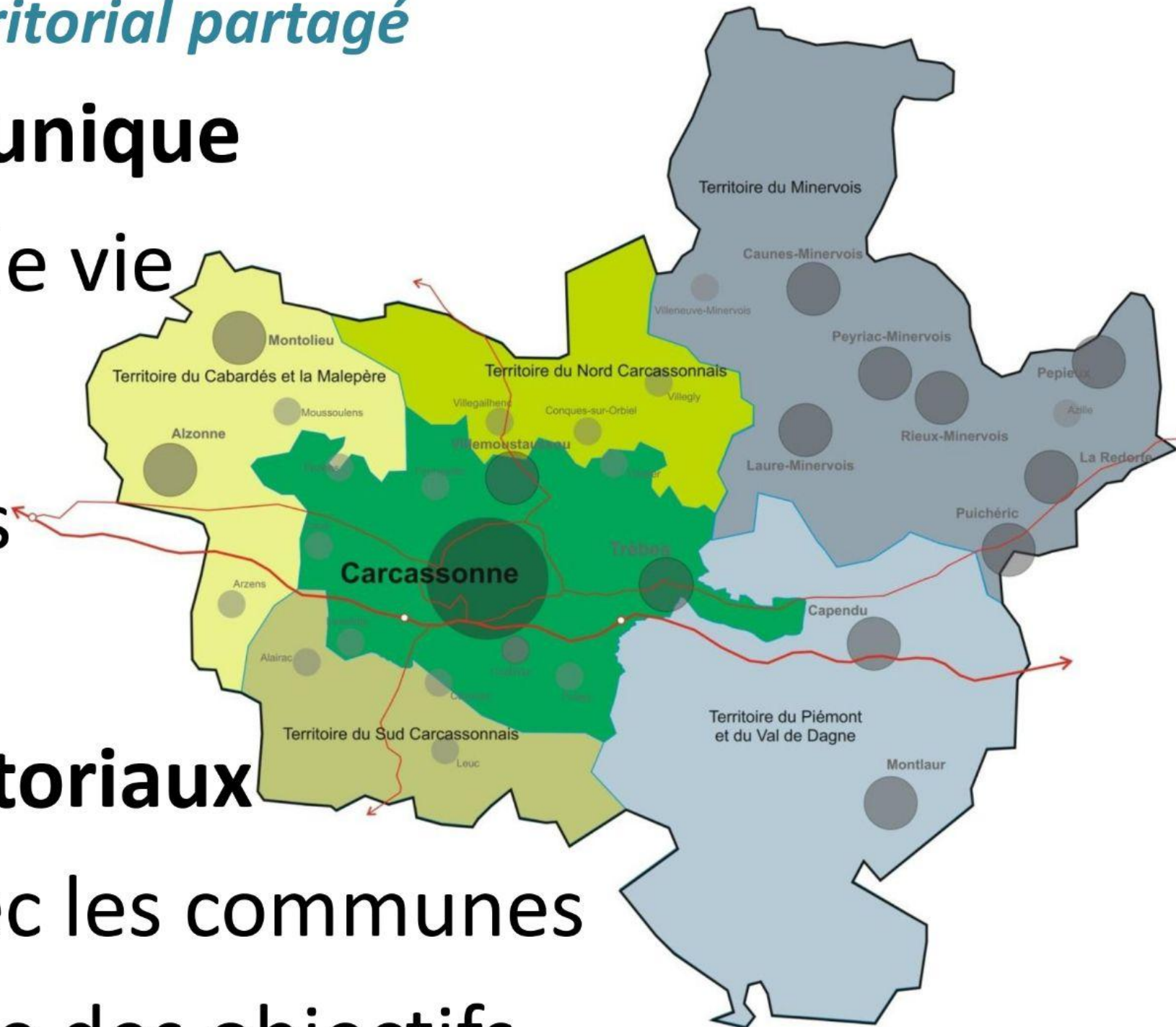
Construire un projet territorial partagé

Une gouvernance unique

- mêmes bassins de vie
- mêmes élus
- mêmes instances

Les dialogues territoriaux

- Concertation avec les communes
- Déclinaison locale des objectifs



Pourquoi agir sur les centres anciens ?

Un potentiel foncier souvent sous-exploité

Les centres anciens permettent :

- ✓ de produire du logement
- ✓ de limiter l'étalement urbain
- ✓ de réutiliser le bâti existant
- ✓ de renforcer l'attractivité des communes

Une boîte à outils habitat

Des actions concrètes engagées

Aides bonifiées pour les projets en cœur de villes/villages

- logement social
- logement communal

Partenariats

- bailleurs sociaux
- CAUE
- ADIL
- DDT
- EPF

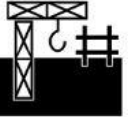
Guides méthodologiques à destination des élus

- Diagnostic vacance
- Diagnostic en marchant

Mobilisation foncière

Une appui fort aux communes

Les outils mobilisés

-  Convention avec l'EPF
- **Accompagnement** sur la mise en œuvre des dispositifs (permis de louer)
- Réalisation des **audits énergétiques** pour les projets communaux
- Étude OPAH multisites à l'étude
- Urbanisme transitoire en cours

Le cadre de vie, levier de requalification

Interventions complémentaires

- Co financement d'études de centres anciens
- Aide aménagements de cœur de village permettant la requalification d'espaces publics
- Accompagnement des particuliers à la rénovation (Pacte territorial)
- Appui aux projets communaux

Zoom sur Villemoustaussou

Des résultats concrets

Objectif

- Production de logements dans l'enveloppe urbaine existante

Résultat

- Atteinte du CMS grâce à plusieurs opérations réalisées en centre-ville

OPERATION : Bvd Mairie

Adresse : Bvd de la Mairie

Commune : Villemoustaussou



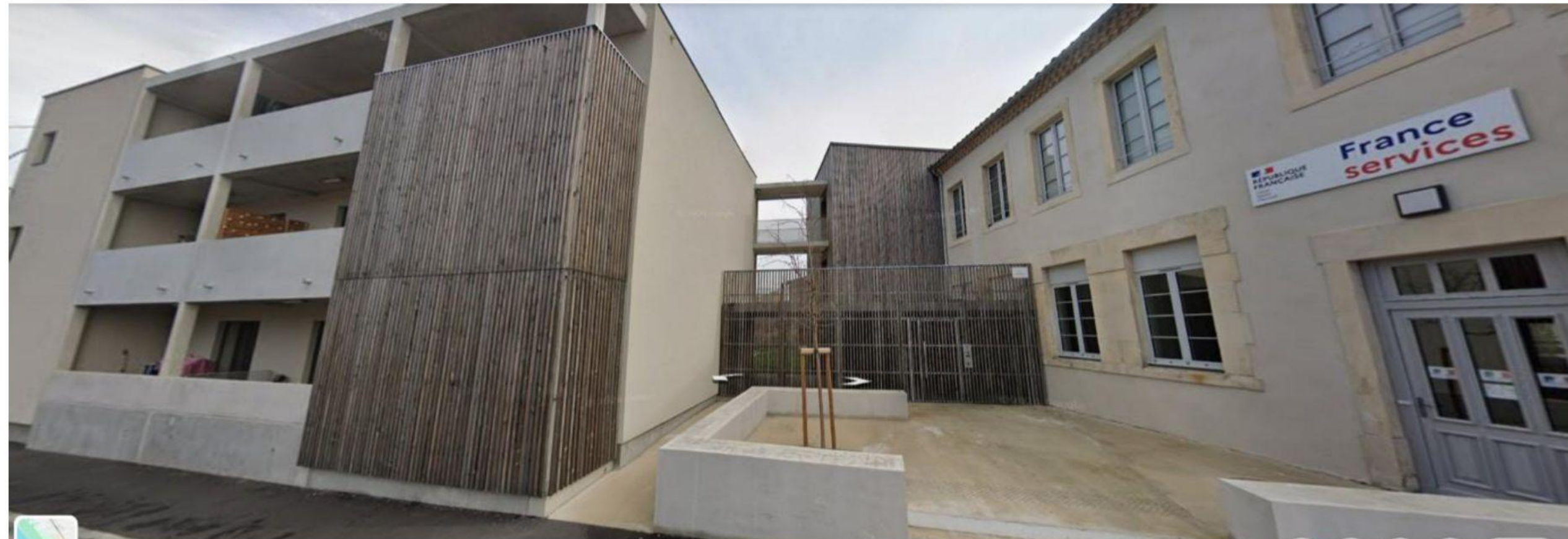
**Bailleur:
Habitat
Audois**

**18 Logts
2
Tranches**

Avant



Après



Villeneuve-Minervois, Leuc et Preixan

3 communes, une même logique, illustrations d'actions de revitalisation et de mobilisation foncière.

VILLENEUVE-MINERVOIS

- mobilisation du potentiel vacant
- valorisation du centre ancien

LEUC

- réinvestissement du bâti existant
- amélioration du cadre de vie

PREIXAN

- Projet aux abords de l'église
- mobilisation d'un presbytère vacant

OPERATION : ANCIEN FOYER

Adresse : Bd des Chanoines

Commune : Villeneuve Minervois

OPERATION : ANCIEN FOYER

Adresse : Bd des Chanoines

Commune : Villeneuve Minervois

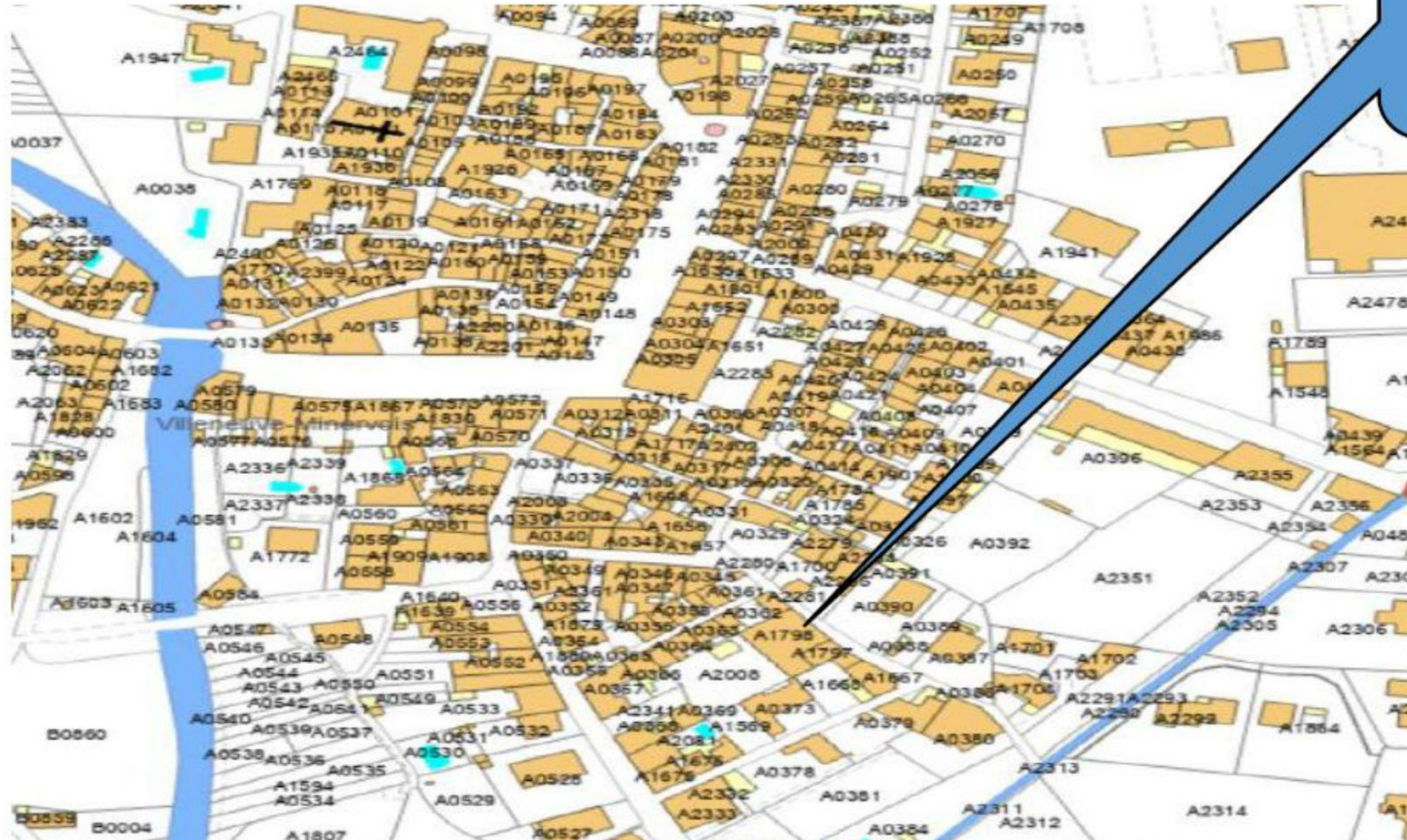
OPERATION : ANCIEN FOYER

Adresse : Bd des Chanoines

Commune : Villeneuve Minervois

**BAILLEUR
ALOGEA
6 Logts**

**BAILLEUR
ALOGEA
6 Logts**





Avant

Après



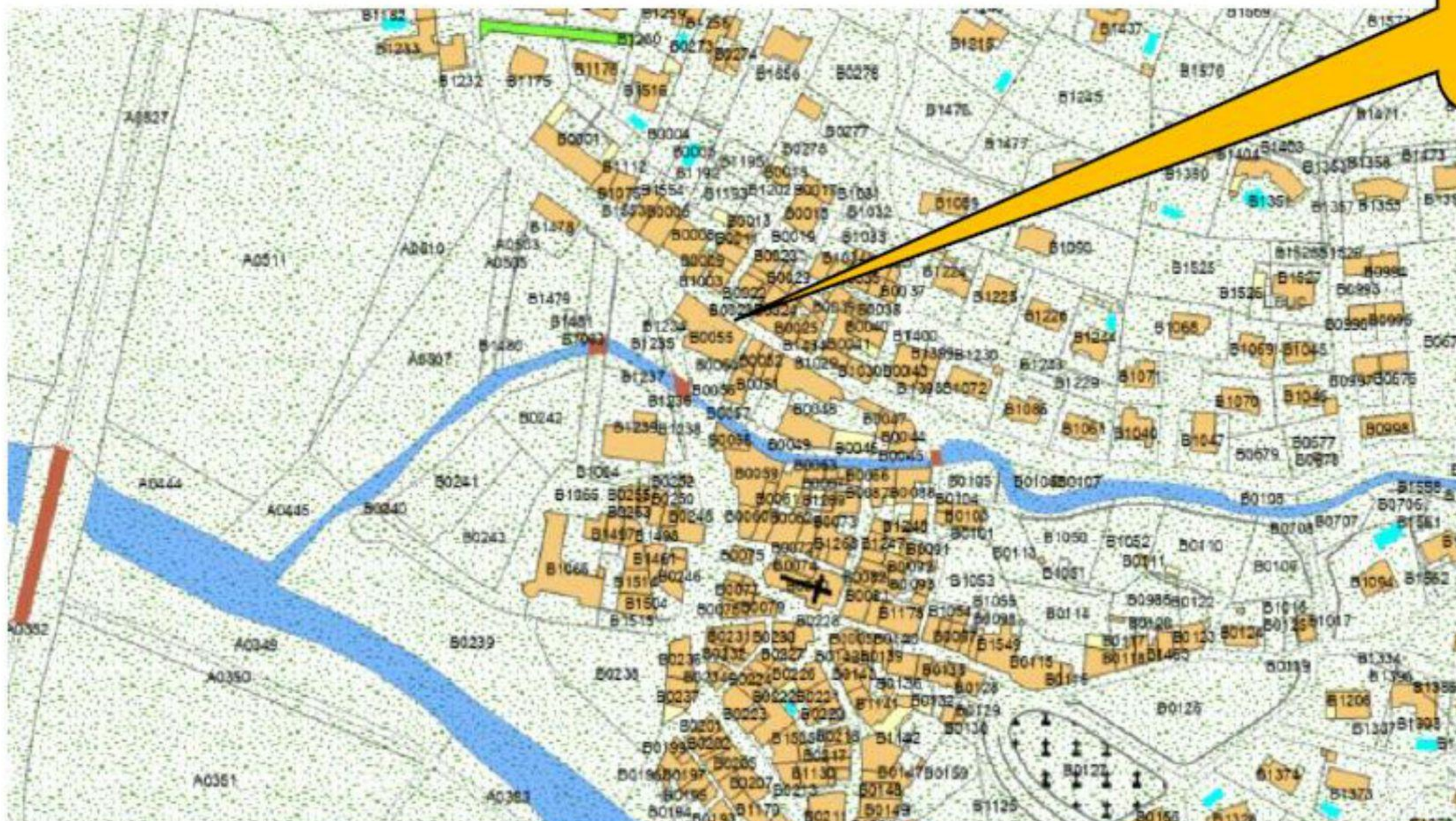
OPERATION : LA PASSERELLE

Adresse : Avenue de Carcassonne

Commune : Leuc

**BAILLEUR
MARCOU**

6 Logts



CARCASSONNE AGGLO

☎ 04 68 10 56 00

📍 1 rue Pierre Germain - 11890 Carcassonne Cedex 9

🌐 www.carcassonne-agglo.fr

CIAS - CARCASSONNE AGGLO SOLIDARITÉ

☎ 04 68 26 79 00

📍 1 rue Pierre Germain - 11890 Carcassonne Cedex 9

🌐 www.carcassonne-agglo.fr



**carcassonne
agglo**
AUBAISE & SOLIDARITÉ



Avant

Après



OPERATION : Saint Jean

Adresse : Place de l'église

Commune : Preixan

Bailleur:
Habitat
Audois

4 Logts





Avant

Après



Conclusion

Les centres anciens : un levier d'avenir

- **Concilier :**
-  Habitat
-  Sobriété foncière
-  Cadre de vie
-  Développement territorial

Merci de votre attention



Vos retours...

**Ce que je
retiens...**

**Ce que je
voudrais
creuser...**

**Ce que je ne
comprends pas
encore...**

**Ce qui me fait
réagir...**

**Ce que je
trouve drôle...**

Programme de l'après-midi

4 ateliers:

1) Visite de l'exposition sur la sobriété foncière :
CAUE – Rez-de-Chaussée

2) Scénarios prospective 2050 : la sobriété foncière idéale: **CPAM – salle cocagne**

3) Atelier URBAN SIMUL': **CPAM – salle pastel**

4) Atelier Play zan: **CAUE – Centre de ressources**

A table!


*L'heure
Du Miam!*




**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*